

ANNONCE

La SARL **DK News** vous informe que nous basculons notre adresse mail et site de « .com » à « .dz »
Veuillez trouver ci-joint la nouvelle adresse et le nouveau mail : **Site: www.dknews.dz / e-mail: contact@dknews.dz**
Pour plus d'information veuillez nous contacter au numéro : (00213) 28.05.33.32 / 028.05.31.61

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Jeudi 16 octobre 2025 / 24 rabi al thani 1447 - N° 3936 - 13^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€



Le défunt **CHERRBAL ABDELMAJID "ANTAR"**

www.dknews.dz

e-mail: contact@dknews.dz

ALGÉRIE - OUGANDA

M. Attaf reçu à Kampala par le président de la République d'Ouganda

P.3

ENERGIE

M. Adjal reçu à Maputo par le président de la République du Mozambique

P.24

DIMANCHE 19 OCTOBRE 2025 À 13H30

Professeur Kouachi Mourad sera l'invité du Forum DK News à la Salle CHERRBAL ABDELMAJID au siège du journal

P.2



PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

Le Président de la République honore les athlètes qui se sont distingués dans différentes compétitions internationales



Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé, hier à Alger, une cérémonie en l'honneur des athlètes algériens médaillés aux Championnats du monde de para-athlétisme à New Delhi, aux Mondiaux d'athlétisme à Tokyo et au

Championnat arabe de basket-ball au Bahreïn, ainsi que de l'équipe nationale de football qualifiée pour la Coupe du monde 2026. La cérémonie s'est déroulée au Palais du Peuple, en présence de hauts responsables de l'Etat, de membres du Gouvernement, de

cadres supérieurs et de représentants de la communauté sportive. Au terme de la cérémonie, le Président de la République a pris une photo-souvenir avec les athlètes algériens honorés.

APS

ÉCONOMIE NATIONALE

Boughali : l'enjeu réside dans la capacité à faire de la finance islamique un levier stratégique

P.6

EDUCATION NATIONALE

M. Sadaoui préside une conférence nationale pour le suivi des décisions relatives au fonctionnement des établissements éducatifs

P.4

SANTÉ

Réunion de coordination consacrée au suivi des dossiers prioritaires du secteur de la santé

P.3

ÉVÈNEMENT

L'entreprise VMS Industrie et la SAA s'offrent une alliance stratégique pour une mobilité plus sûre et un avenir industriel souverain

Pp 12-13

FOOTBALL

LIGUE DES CHAMPIONS US MONASTIR - JSK DEMAIN À 15H

Objectif des Canaris, gagner la bataille de Sfax

Par F. Yanis

P.21



MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES ARTS

M^{me} Bendouda insiste sur le respect des délais de remise de la Carte d'artiste

P.16

ALGER

Fermeture temporaire vendredi d'un tronçon de la rocade sud Dar El Beïda-Zéralda

P.2

HYDRAULIQUE

Nâama : renforcement du secteur de l'hydraulique par de nouvelles installations de stockage d'eau potable



Le secteur de l'hydraulique de la wilaya de Nâama a bénéficié de plusieurs opérations visant à renforcer les capacités de stockage d'eau potable, a-t-on appris auprès de la direction locale du secteur.

Un réservoir d'eau d'une capacité de 1.000 mètres cubes a été réalisé au niveau de la zone Nord-Ouest de la commune de Nâama, en pleine expansion urbaine.

Dans le cadre du même projet, deux forages ont été réalisés, reliés à une conduite d'adduction, accompagnés de la réalisation et l'équipement d'une station de pompage, pour un coût total de 250 millions de dinars, a précisé la même source.

Dans le même contexte, les travaux sont à un stade très avancé sur quatre autres réservoirs d'eau, dont deux réservoirs de 3.000 mètres cubes chacun, situés dans la zone des 4.000 lots et au quartier Bouddou à Mecheria, en plus de deux réservoirs de 2.000 mètres cubes chacun, implantés dans les zones sociales de 350 et 1.530 lots à Ain Sefra.

En plus du renforcement des capacités de stockage, des travaux ont récemment été lancés à Mecheria pour réaménager et réhabiliter un forage de secours, avec un débit de 20 litres/seconde, afin de l'exploiter au profit des quartiers Belkhadem Ramdane et des logements promotionnels de cette commune.

AGRICULTURE

Batna : lancement à Barika de la campagne de récolte des dattes avec des prévisions de production de plus de 21.000 quintaux



Le coup d'envoi de la campagne de récolte des dattes de la saison 2024-2025 a été donné mercredi après-midi dans la wilaya déléguée de Barika (Batna), avec des prévisions de production de 21.055 quintaux.

Selon les explications données au chef de l'exécutif local, Mohamed Benmalek qui a supervisé le lancement de cette campagne dans exploitation agricole privée de la commune de M'doukal, une récolte constituée de 9.400 quintaux de dattes Deglet Nour, de 7.415 quintaux de dattes blanche, de dattes sèches et de dattes molles (Ghars) est attendue.

Le directeur des services agricoles (DSA), Ahmed Sebki, a indiqué que la production de dattes à Batna est concentrée dans certaines communes, notamment M'doukal, Bitam et Ghassira sur une superficie de 207,5 hectares consacrée à la phœniciculture avec un total de 25.966 palmiers dattiers dont 23.146 producteurs.

La variété Deglet Nour occupe 37% de cette superficie, la datte blanche 37% et la datte molle (Ghars) 26 %, a précisé le même responsable.

ACCIDENTS DE LA ROUTE 5 morts et 245 blessés en 24 heures (Protection civile)



Cinq (5) personnes sont décédées et 245 autres ont été blessées dans plusieurs accidents de la route survenus ces dernières 24 heures à travers plusieurs wilayas du pays, indique mercredi un bilan de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Relizane avec deux (2) personnes décédées et trois (3) autres blessées, suite au dérapage d'un véhicule léger qui a percuté un groupe de personnes, dans le centre ville de la commune d'El Hamri, précise la même source.

Par ailleurs, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour procéder à l'extinction de 5 incendies urbains et industriels dans les wilayas d'Alger, M'Sila, Bouira, Béchar et Sétif ayant provoqué des gênes respiratoires à 8 personnes à M'Sila et Bouira.

Concernant le dispositif de lutte contre les incendies, les unités de la Protection civile ont procédé à l'extinction de 7 incendies de forêt, 7 incendies de maquis, 5 incendies de broussailles et 6 incendies d'arbre fruitiers, conclut le bilan.

Relizane : deux morts et trois blessés dans un accident de la route dans la ville de Hamri (Protection Civile)

Deux personnes sont décédées et trois autres ont été blessées à différents degrés de gravité dans un accident de la route survenu dans la ville de Hamri (wilaya de Relizane), a-t-on appris, mercredi, auprès des services de la Protection Civile.

Le lieutenant Abbes Khamallah, chargé de la communication, a indiqué à l'APS que l'accident s'est produit, dans la soirée de mardi, sur l'artère principale du centre-ville de Hamri, suite à une défaillance de freins ayant entraîné la sortie de route d'un véhicule, lequel a percuté cinq piétons. L'accident a causé la mort de deux personnes âgées de 64 et 76 ans, ainsi que des blessures de gravité variable à trois autres personnes, âgées entre 47 et 59 ans.

Les éléments de la Protection civile de l'unité secondaire de Djidiouia sont intervenus pour prodiguer les premiers soins aux blessés et transférer les dépouilles des deux morts à la polyclinique de Djidiouia.

Une enquête a été ouverte par les services de sécurité compétents pour déterminer les circonstances exactes de l'accident.

ALGER

Fermeture temporaire vendredi d'un tronçon de la rocade sud Dar El Beïda-Zéralda

La rocade sud Dar El Beïda-Zéralda sera fermée temporairement, vendredi de 01h00 du matin à 14h00, au niveau de l'échangeur Dely Ibrahim-El Achour, en raison de travaux de pose des piliers du pont menant vers Dely Ibrahim, indique mercredi un communiqué des services de la wilaya d'Alger. Dans ce cadre, "la circulation sera déviée comme suit : les véhicules venant de Zéralda vers Dar El Beïda devront emprunter l'échangeur de la RN 36, puis la RN 41, en passant par Chérâga et Chevalley, avant de rejoindre la rocade sud via l'autoroute du 5 Juillet", précise le communiqué.

Pour les véhicules venant de Dar El Beïda en direction de Zéralda, la circulation sera déviée vers l'échangeur de l'autoroute du 5 Juillet, puis vers la RN 41, en passant par Chevalley et Chérâga, et la RN 36 jusqu'à la rocade sud", selon la même source.

Horaire des prières



Fajr : 05h30
Dohr : 12h33
Asr : 15h41
Maghreb : 18h10
Isha : 19h32

MÉTÉO

Alger	: 24°	19°
Oran	: 26°	19°
Annaba	: 23°	17°
Béjaïa	: 22°	16°
Tamanrasset	: 34°	26°

DIMANCHE 19 OCTOBRE 2025 À 13H30

M. Kouachi Mourad membre CNESE, expert et analyste économique sera l'invité du Forum DK News à la Salle CHERBAL ABDELMADJID au siège du journal



M. Kouachi Mourad membre du conseil national économique, sociale et environnement CNESE, expert analyste économique sera l'invité du **Forum DK News** à la Salle CHERBAL ABDELMADJID au siège social du journal pour une conférence débat dimanche 19/10/2025 à 13h30.

L'hôte de **DKNews** abordera le thème «Le nouveau gouvernement en Algérie : défis économiques et attentes sociales».

La rencontre aura lieu à la Salle CHERBAL ABDELMADJID sis 03 rue du Djurdjura, Ben Aknoun - Alger, Siège social du journal.

COMMERCE

Lancement prochain de la plateforme nationale des services numériques (Benmouloud)



La ministre, Haut-commissaire à la numérisation, Meriem Benmouloud, a annoncé le lancement "prochainement" de la plateforme nationale des services numériques qui regroupera l'ensemble des services dans un seul espace.

Cette annonce a été faite lors d'une déclaration à la presse en marge de l'ouverture de la 4e édition du Salon du e-commerce et des services en ligne (ECSEL EXPO), en présence de la ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Amel Abdellatif, du ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Noureddine Ouadah, du ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, ainsi que de représentants de plusieurs départements ministériels.

A cette occasion, Mme Benmouloud a précisé que les services du Haut-Commissariat à la numérisation apporteraient les dernières retouches à cette plateforme, baptisée "Dzair Services", avant son lancement prochain, relevant que cette plateforme regroupera les différentes plateformes de services existantes afin d'en faciliter l'accès.

ALGÉRIE - OUGANDA M. Attaf reçu à Kampala par le président de la République d'Ouganda

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, a été reçu, mercredi à Kampala, par le président de la République d'Ouganda, pays frère, M. Yoweri Museveni, et ce, dans le cadre de la visite officielle qu'il effectue en République d'Ouganda pour prendre part à la Réunion ministérielle du Mouvement des non-alignés (MNA), indique un communiqué du ministère.

A cette occasion, "le ministre d'Etat a remis au président ougandais une lettre manuscrite du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et lui a transmis ses salutations fraternelles et sa profonde considération pour les efforts qu'il consentit au service du continent africain et en assumant la présidence du MNA, tout en lui réitérant la volonté de Monsieur le président de la République de continuer à oeuvrer ensemble au renforcement des relations entre les deux pays frères", précise le communiqué. De son côté, "le président Yoweri Museveni a chargé le ministre Ahmed Attaf de transmettre



ses chaleureuses salutations à son frère le président Abdelmadjid Tebboune", tout en exprimant "sa grande

fierté de leur engagement constant à raffermir les relations algéro-ougandaises, et leur volonté permanente et

ferme de contribuer conjointement à défendre les intérêts et les priorités du continent africain en particulier, et les intérêts et les priorités des pays en développement en général".

Cette rencontre a permis d'évoquer "la dynamique croissante marquant les relations bilatérales entre l'Algérie et l'Ouganda, sous leurs différents aspects et dimensions, en réaffirmant l'aspiration des dirigeants des deux pays à réaliser davantage d'acquis sur la voie de la promotion de ces relations au plus haut rang, digne de sa place historique et de son potentiel riche et prometteur", lit-on dans le communiqué.

LUTTE CONTRE LA TERRORISME ANP: un terroriste abattu et 5 éléments de soutien arrêtés en une semaine (bilan)

Un terroriste armé a été abattu à Tébessa et 5 éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés dans différentes opérations menées par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), entre le 8 et le 14 octobre en cours à travers le territoire national, indique, mercredi, un bilan opérationnel de l'ANP.

"Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'ANP ont exécuté, durant la période allant du 8 au 14 octobre 2025, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national", souligne la même source.

Dans le cadre de la lutte antiterroriste, "des détachements de l'ANP ont abattu un terroriste et récupéré un pistolet mitrailleur de type kalachnikov et d'autres effets, au niveau du Secteur militaire de Tébessa en 5e Région militaire", précise le bilan.

Dans le même contexte, "des détachements de l'ANP ont arrêté 5 éléments de soutien aux groupes terroristes, dans différentes opérations à travers le territoire national".

S'agissant de la lutte contre la criminalité organisée et "en continuité des efforts déployés afin de contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité, lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires, 40 narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction de 16 quintaux et 13 kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, alors que 1,61 kilogramme de cocaïne et 253,816 comprimés psychotropes ont été saisis".

"A Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, In Salah et In Guezzam, des détachements de l'ANP ont arrêté 313 individus et saisi 30 véhicules, 357 groupes électrogènes, 264 marteaux piqueurs, ainsi que des quantités de mélange d'or brut et de pierres et d'équipements utilisés dans des opérations d'orpillage illicite", poursuit le même source.

De même, "14 autres individus ont été appréhendés et 2 pistolets mitrailleurs, 3 pistolets automatiques, un fusil à lunette, 11 fusils de chasse, 19,625 litres de carburants, ainsi que 52 quintaux de tabacs et 4 tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande et la spéculation ont été saisis, et ce, lors d'opérations distinctes".

Par ailleurs, "les Garde-côtes ont mis en échec, sur les côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine et procédé au sauvetage de 218 individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que 374 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national", conclut le bilan opérationnel de l'ANP.

Rédaction

SANTÉ Réunion de coordination consacrée au suivi des dossiers prioritaires du secteur de la santé

Le ministre de la Santé, M. Mohamed Seddik Ait Messaoudene, a présidé une réunion de coordination consacrée à l'examen et au suivi des dossiers "prioritaires" du secteur, en vue de renforcer et de développer le système national de santé, conformément aux attentes des citoyens, a indiqué mercredi un communiqué du ministère.

Lors de cette même rencontre, la directrice générale de la pharmacie et des équipements de santé a présenté "un exposé détaillé qui a passé en revue, le bilan des activités enregistrées entre 2023 et 2025, ainsi que les axes du plan d'action pour l'année 2026", souligne-t-on. Le ministre a également suivi un deuxième exposé présenté par le directeur général des ressources humaines, sur "les mécanismes de planification et de déploiement des équipes médicales et paramédicales, et l'investissement dans le capital humain pour la santé", a été suivi par le ministre, ainsi qu'un troisième présenté par le directeur des systèmes d'information et de l'informatique, sur "les progrès réalisés en matière de numérisation et de développement des plateformes numériques de gestion du secteur".

Après la présentation de ces exposés, M. Ait Messaoudene, a donné une série d'instructions, soulignant la nécessité "d'assurer la disponibilité permanente des médicaments et du matériel médical, en tant que priorité stratégique dans la politique du secteur", ainsi que l'importance d'une "coordination étroite entre les différents acteurs, afin d'éviter d'éventuelles perturbations

dans l'approvisionnement et d'assurer la continuité des soins au niveau des établissements sanitaires".

Le ministre a appelé "à la nécessité de suivre le stock de médicaments au niveau de tous les établissements de santé, à travers l'élaboration de statistiques précises via les plateformes numériques, permettant une intervention rapide pour éviter toute pénurie éventuelle, notamment en médicaments anti-cancéreux", soulignant que "la numérisation est une option stratégique irréversible pour la gestion des ressources pharmaceutiques et médicales et l'amélioration de la gouvernance du secteur". M. Ait Messaoudene a en outre mis l'accent sur la nécessité de "renforcer les mécanismes de coopération entre le secteur de la santé et les secteurs y afférents dans le cadre de l'action intergouvernementale pour parvenir à une approche intégrée plus efficace et durable", en adoptant le principe de "l'action proactive en matière de maintenance pour assurer l'opérationnalité des équipements médicaux vitaux et éviter toute panne affectant les services". L'impératif "d'assurer les pièces de rechange et d'activer les mécanismes de contrôle et d'intervention rapide en cas de dysfonctionnement" a été également souligné par le ministre qui a affirmé au sujet des ressources humaines, que l'importance de doter les régions du sud et des hauts plateaux de compétences et des spécialités médicales nécessaires, à travers l'octroi d'avantages pour les médecins et la garantie du logement et l'amélioration des conditions de

travail". Il a appelé "à renforcer les études médicales, en particulier au profit des médecins généralistes dans ces régions avec l'introduction de nouvelles spécialités adaptées aux besoins exprimés". M. Ait Messaoudene a à ce titre insisté sur "l'importance de promouvoir l'opération de jumelage dans un cadre structuré entre les établissements hospitaliers à travers le pays, de façon à permettre l'échange des expertises médicales, la généralisation des compétences et l'amélioration du niveau de prise en charge sanitaire à travers les différentes wilayas".

Pour ce qui est de la formation, le ministre a également mis l'accent sur la nécessité de "trouver des mécanismes opérationnels pour l'insertion des diplômés des écoles privées de formation paramédicale", à travers "une insertion progressive et étudiée dans les secteurs public et privé, de manière à appuyer le système de santé par les ressources humaines nécessaires". Il a appelé également à "encadrer et à or-

ganiser l'activité des écoles privées conformément à la stratégie nationale de la formation sanitaire, pour garantir la qualité de la formation et l'adapter aux besoins sur le terrain, tout en mettant en place des mécanismes précis de suivi et d'évaluation".

La nécessité de "mettre en application le dossier électronique du malade au niveau de tous les établissements de santé, comme étant un outil essentiel pour améliorer les prestations et garantir davantage d'efficacité et de transparence dans la gestion médicale et administrative", a été soulignée par le ministre qui a appelé les cadres de l'administration centrale à "mettre en œuvre la vision du ministère de la Santé visant à instaurer un système sanitaire moderne et performant, fondé sur l'accès à des services de santé de qualité à travers tout le territoire national", soulignant que "le citoyen et le malade demeurent au cœur des préoccupations du secteur de la santé".

ANIE Installation de la commission chargée du suivi de la révision périodique des listes électorales

La commission chargée du suivi de la révision périodique des listes électorales, prévue du 20 octobre au 18 novembre 2025, a été installée mercredi au siège de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE).

"Dans le cadre des préparatifs en prévision du lancement de la révision périodique ordinaire des listes électorales pour l'exercice 2025, prévue du 20 octobre au 18 novembre 2025, le président par intérim de l'ANIE, M. Karim Khelfane, a présidé, mercredi 15 octobre 2025, une réunion du Conseil de l'Autorité", précise un communiqué de l'ANIE.

Cette rencontre, tenue au siège de l'Autorité, a

été "consacrée à la présentation et à l'examen des dispositions organisationnelles liées au déroulement de l'opération à l'intérieur du pays et à l'étranger, notamment en ce qui concerne l'élaboration des listes des commissions de révision des listes électorales et la mobilisation des coordinateurs des délégations de wilaya de l'ANIE".

Lors de cette réunion, il a également été procédé à "l'installation d'une commission composée de membres du Conseil de l'Autorité, chargée du suivi du déroulement de la révision périodique des listes électorales", conclut le communiqué.

APS

HYDROCARBURES ET MINES

M. Arkab reçoit une délégation du groupe parlementaire des Indépendants au Conseil de la nation

Le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures et des Mines, Mohamed Arkab, a reçu, mardi au siège de son département ministériel, une délégation du groupe parlementaire des Indépendants au Conseil de la nation, conduite par M. Lazreg Bettahar, président du groupe au Conseil, afin d'examiner les préoccupations relatives aux secteurs des Hydrocarbures et des Mines, indique un communiqué du ministère.

Cette rencontre s'est déroulée en présence de la secrétaire d'Etat auprès du ministre des Hydrocarbures et des Mines, chargée des Mines, Mme Karima Bakir Tafer, ainsi que de membres du groupe parlementaire des Indépendants, à savoir MM. Boughanem Abdelkrim Larab, Youcef Abdelhamid Boucherra, et Ben Abid Omar, outre des cadres du ministère.

La rencontre a permis d'évoquer une série de préoccupations liées aux secteurs des Hydrocarbures et des Mines, ainsi que des dossiers concernant les projets de stations de dessalement d'eau de mer déjà réalisés ou ceux programmés, et leur rôle dans la réalisation de la sécurité hydrique du pays, notamment dans le cadre des faibles précipitations, d'où la nécessité de la prise de mesures appropriées pour garantir durablement la disponibilité de l'eau potable, ajoute la même source.

Les discussions ont également porté sur les dossiers concernant les activités et les projets miniers à travers plusieurs wilayas du pays, en plus des grands projets dans le domaine des hydrocarbures et des industries pétrochimiques, notamment le projet de la raffinerie de Hassi Messaoud.

La rencontre a également été l'occasion d'aborder des projets concernant les carrières et sablières, et certains nouveaux investissements dans le secteur minier, ainsi que la distribution des produits pétroliers à travers les différentes régions du pays, le réaménagement des centres de remplissage des bouteilles de gaz butane, outre des projets visant à renforcer les capacités de stockage, notamment en ce qui concerne le produit "SIRGHAZ". M. Arkab a présenté, dans ce cadre, des explications et des clarifications sur les différents sujets soulevés, et réaffirmé l'engagement du secteur et de ses entreprises à satisfaire ces besoins et à accompagner le développement local, assurant que toutes les préoccupations et propositions seront prises en compte et étudiées avec soin, dans le cadre d'une action commune avec les différents établissements et instances, afin d'assurer un développement local durable et de répondre aux aspirations des citoyens.

INDUSTRIE

Holding SNS: Nomination d'un nouveau président du Conseil d'Administration et d'un DG par intérim du Groupe Sider

M. Bilal Mekki a été nommé président du Conseil d'Administration du Groupe Sider, et M. Ibrahim Rouaissa, Directeur Général par intérim du groupe relevant de la Société Nationale de Sidérurgie (SNS-Holding).

La SNS a expliqué dans un communiqué que ces décisions, prises par le Conseil d'Administration du Groupe Sider lors de sa réunion, hier, mardi, interviennent suite à la démission de M. Houari Miloud Kheladi de son poste de PDG du groupe.

La société a affirmé, dans son commu-

AFFAIRES RELIGIEUSES

M. Belmehdi préside la réunion périodique de la Commission nationale des cultes autres que musulman

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, M. Youcef Belmehdi, a présidé, au siège du ministère, la réunion périodique de la Commission nationale des cultes autres que musulman, indique hier un communiqué du ministère.

"En application des dispositions de l'ordonnance n° 06-02 bis du 28 février 2006 fixant les conditions et règles d'exercice des cultes autres que musulman, le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Dr Youcef Belmehdi, a présidé, hier, mardi, la réunion périodique de la Commission nationale des cultes autres que musulman", lit-on dans le communiqué.



EDUCATION NATIONALE

M. Sadaoui préside une conférence nationale pour le suivi des décisions relatives au fonctionnement des établissements éducatifs

Le ministre de l'Education nationale, Mohammed Seghir Sadaoui a présidé une conférence nationale consacrée à l'examen et au suivi des différents dossiers opérationnels et les décisions administratives ayant "un impact direct sur le fonctionnement des établissements éducatifs", afin d'en assurer la stabilité et de renforcer la qualité des services éducatifs, indique mercredi un communiqué du ministère.

Cette rencontre, tenue mardi par visioconférence, en présence de cadres de l'administration centrale, des directeurs de l'éducation et des directeurs délégués, a permis d'aborder des dossiers relatifs à l'entrée en poste des enseignants contractuels, à l'encadrement des élèves, à la gestion des services au niveau des directions de l'éducation et à la protection des droits des élèves et de la famille éducative", précise la même source.

A l'entame de la réunion, M. Sadaoui a souligné que "toutes les mesures prises au sein du secteur doivent être mises en œuvre conformément au cadre juridique", précisant que "la stabilité des éta-

blissements éducatifs ne saura être réalisée que par la transparence totale, le suivi rigoureux de tous les services et des fonctionnaires, en garantissant le strict respect des cadres réglementaires en vigueur, en vue d'assurer la protection des droits des élèves, d'améliorer la qualité des services éducatifs fournis à la famille éducative, de préserver la réputation du secteur et de renforcer la confiance de la société en ses institutions".

Lors de cette conférence, le ministre a évoqué le suivi "des enseignants contractuels qui ont rejoint leurs postes", et a écouté "les rapports de tous les directeurs de l'Education sur la situation actuelle des enseignants contractuels qui ont rejoint les postes vacants", en mettant l'accent sur la nécessité "de prendre des mesures méthodiques pour remédier à tout manque en ressources humaines", et sur "le maintien de la continuité des services éducatifs en garantissant que chaque étape soit conforme au cadre juridique, dans l'intérêt des élèves et des établissements éducatifs". Concernant le suivi des

établissements éducatifs accueillant des élèves de la République sahraouie, M. Sadaoui a insisté sur l'importance "d'assurer un encadrement efficace de ces élèves au sein des établissements éducatifs", soulignant la nécessité de "désigner une instance d'encadrement de la Direction de l'éducation pour chaque établissement accueillant ces élèves pour un suivi complet des activités internes et du soir, en respectant les accords officiels les concernant conclus par l'Etat algérien".

Concernant la relation avec les partenaires sociaux, M. Sadaoui a souligné la nécessité de "garantir un climat propice à l'exercice du droit syndical dans le cadre légal défini par la loi 23-02 et les textes de loi y afférents, et de poursuivre le dialogue avec les partenaires sociaux agréés pour trouver des solutions immédiates aux problèmes soulevés localement".

Il a également souligné la nécessité de "respecter ce que prévoit la loi 23-02 en matière de mise à disposition, avec l'application immédiate des dispositions prévues à cet égard", selon le même communiqué.

RÉSEAU D'EAU POTABLE

Derbal : "Le système de télégestion ouvrira de nouvelles perspectives pour une gestion précise"

Le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, a souligné, mardi à Saïda, que l'utilisation du système de télégestion ouvrira de nouvelles perspectives pour une gestion plus précise du réseau d'eau potable, contribuant ainsi à l'amélioration du service public de l'eau.

Dans une déclaration à la presse, en marge de sa visite d'inspection dans la

wilaya, le ministre a expliqué que cette nouvelle technologie permettra de contrôler à distance toutes les installations liées à l'eau potable, y compris les vannes, les canalisations, les stations de pompage et les installations de stockage.

Il a ajouté que ce système, dont la mise en œuvre a déjà commencé par l'Algérienne des Eaux, constituera "une solution efficace pour une meilleure gestion du temps et pour éviter les problèmes techniques qui entravent la gestion du réseau d'eau", permettant ainsi d'atteindre des résultats positifs dans l'amélioration du service public pour les citoyens.

M. Derbal a souligné que cette initiative s'inscrit pleinement dans le cadre des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui vise à numériser tous les services publics pour un impact direct et rapide sur les prestations fournies aux citoyens.

Le ministre a également indiqué que d'autres projets similaires seront rapidement réalisés à l'échelle nationale, avec pour objectif de permettre la gestion à distance de l'ensemble des installations dédiées à l'eau potable. Lors de sa visite au centre de télégestion du réseau d'eau potable au chef-lieu de la wilaya, il a salué cet équipement moderne, qui

couvre actuellement les réseaux des communes de Saïda, Ouled Khaled et Ain El Hadjar, avec une extension prévue à l'avenir pour inclure toutes les autres communes.

Par ailleurs, M. Derbal a procédé, dans la ville de Saïda, à la pose de la première pierre pour la réalisation d'un réservoir d'eau d'une capacité de 1.000 mètres cubes, un projet doté d'une enveloppe de plus de 174 millions de dinars et dont le délai de réalisation est fixé à 12 mois, dans le cadre du programme sectoriel. Il a aussi inspecté, dans le quartier "El Badr" de la même ville, un projet de réservoir d'eau d'une capacité de 3.600 mètres cubes, financé à hauteur de 136 millions de dinars, toujours dans le cadre du programme sectoriel.

Il a en outre examiné les travaux du projet de renforcement et de sécurisation de l'alimentation en eau potable de la ville de Saïda à partir du champ de Doui Thabet et du plateau de Saïda, avec la réalisation d'installations de stockage dans la commune de Doui Thabet.

Enfin, dans la région de Barbour (commune de Doui Thabet), le ministre a visité un chantier de forage d'un puits d'exploration de 400 mètres de profond-

TRAVAUX PUBLICS

"Les projets routiers doivent s'inscrire dans une optique régionale" déclare le ministre à Médéa

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, M. Abdelkader Djellaoui, a déclaré, mardi dernier à Médéa, que "la programmation et l'exécution des projets routiers doivent s'inscrire dans une optique régionale afin de garantir une interconnexion entre les différentes wilayas".

"Désormais tous les projets du secteur des travaux publics et des infrastructures de base doivent répondre à une logique de complémentarité entre les régions, car leur concrétisation va bénéficier à un ensemble de régions et ne doivent pas être réalisés de façon séparée", a affirmé le ministre qui note que "l'objectif de cette démarche est de garantir une interconnexion entre plusieurs wilayas et contribuer à optimiser leur impact sur le développement socio-économiques de ces régions".

M. Djellaoui a insisté, par ailleurs, sur "la qualité des travaux des projets et le strict respect des normes de réalisation, de sorte à garantir la pérennité des projets et éviter des dépenses supplémentaires".

Lors de la première étape de sa visite, le ministre a inspecté l'état d'avancement des travaux de



doublage du tronçon de la route nationale (RN 127) reliant El-Ayounne (Tissemsilt) et Ksar-El-Boukhari (Médéa), sur un linéaire de 73 km et qui affiche un taux d'avancement estimé à 95 % et dont plusieurs sections ont déjà été mises en exploitation. Le ministre a également inspecté les travaux de réalisation de la ligne ferroviaire Ksar-El-Boukhari-Boughezoul, sur

une distance de 42 km, dont les travaux de terrassement d'un tronçon de 30 km ont atteint un taux de 20 %.

Il appelé, à cet égard, les entreprises en charge de ce projet de "conjuguer leurs efforts pour terminer dans les délais cette ligne qui constitue un maillon essentiel de la ligne ferroviaire Alger-Tamanrasset", a-t-il assuré.

Lors de la troisième et dernière étape de sa visite

dans la wilaya de Médéa, M. Djellaoui a suivi un exposé sur l'état d'avancement d'un tronçon de la 4e Rocade qui relie la ville de Khemis-Miliana (Ain-Defla) à Berrouaghia (Médéa), sur une distance de 67 km. Il a instruit les responsables du projet de livrer, au plus tard fin octobre courant, la section de route entre Djendel (Ain-Defla) et Hannacha (Medea), d'un linéaire de 10 km. Une autre section de 12 km qui fait la jonction entre Hannacha et Bouaichoune, toujours dans la wilaya de Médéa, sera livrée, en mars prochain, selon les engagements de l'entreprise de réalisation.

Pour le reste des sections, qui connaissent un retard d'exécution, le ministre a invité les différents intervenants à redoubler d'efforts pour faire avancer les travaux.

APS et rédaction

SOCIÉTÉ/VIOLENCE/LUTTE

Conférence nationale à Relizane sur "le rôle des services de sécurité dans la lutte contre la violence en milieu urbain"

A l'initiative du laboratoire d'études sociales, psychologiques et anthropologiques de l'université Ahmed Zabana de Relizane, et en collaboration avec la sûreté de wilaya, une conférence nationale intitulée "Le rôle des services de sécurité dans la lutte contre la violence en milieu urbain" s'est tenue courant cette semaine (mardi) à Relizane.

Le professeur Chehane Abdelmalek de l'université de Relizane a, dans une intervention intitulée "Approche psychologique et sociale de la violence urbaine : de la compréhension des causes à l'élaboration des solutions", souligné que la violence est un phénomène complexe et multiforme dans la société, nécessitant une synergie entre les différentes parties concernées, tout en tenant compte de ses dimensions sécuritaires, sociales et psychologiques. Il a aussi mis l'accent sur l'importance de la sensibilisation, en particulier auprès des jeunes, en tant que catégorie la plus touchée par la violence urbaine, appelant à l'organisation d'ateliers et de conférences dans les écoles, universités et centres de jeunes pour les alerter sur les dangers de ce phénomène.

Le commissaire divisionnaire Abdelfattah Berber, a dans son intervention sur le rôle des services de sécurité dans la lutte contre la violence urbaine, a mis de son côté en lumière les efforts de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) dans la lutte contre les diverses formes de criminalité telles que les bandes de quartiers, les agressions volontaires, le port d'armes blanches, ainsi que le trafic illicite de drogues et de psychotropes. Il a indiqué que tous les moyens sont mobilisés pour renforcer la présence sécuritaire et dissuader les délinquants afin de réduire ces fléaux sociaux.

M. Ahmed Mizab, en tant qu'expert en sécurité et géopolitique, a pour sa part abordé le thème de "La violence urbaine comme outil hybride : des bandes de quartiers aux guerres de cinquième génération et à la déstabilisation des valeurs sociétales", mettant en garde contre les conséquences graves de la prolifération des bandes de quartiers.

Il a par ailleurs appelé à renforcer le travail de sensibilisation et à développer une conscience collective accrue, notamment chez les scolaires et les jeunes, face à la gravité du phénomène de la violence.

Les autorités locales, les cadres du secteur de la justice et de ceux de la Sûreté nationale et de la Gendarmerie nationale, ont assisté au déroulement de cette conférence dont le contenu a été diffusé en visioconférence au profit des directions de la sûreté de wilaya et des écoles de police à travers le pays.

APS et Rédaction

MOSTAGANEM

Attribution de plus de 11.000 aides à l'habitat rural

Plus de 11.000 aides financières pour la réalisation d'habitations rurales ont été distribuées, en l'espace de deux ans, dans la wilaya de Mostaganem, a indiqué, mercredi, un communiqué des services de la wilaya, lesquels précisent que plus de 11.000 nouvelles aides ont été accordées, durant les années 2024 et 2025, dont 9.000 pour la seule année en cours.

A ces aides s'ajoutent 2.000 nouvelles aides récemment attribuées à la wilaya et qui seront réparties dans les prochaines semaines entre les différentes communes, selon le communiqué de la wilaya.

Par ailleurs et s'agissant du nouveau programme de logements loca-

tion-vente (AADL3), il est indiqué que les assiettes foncières ont été retenues pour accueillir ce programme et que les actes de propriété ont déjà été remis à l'Agence nationale pour l'amélioration et le développement du logement (AADL).

Dans ce même cadre, une assiette foncière a été d'ores et déjà réservée pour la création d'un nouveau pôle urbain comprenant 3.600 unités d'habitat dans le cadre de la première tranche allouée à la wilaya de Mostaganem.

Ce nouveau pôle bénéficiera à la commune de Mazagan, à l'entrée sud de la ville. Le secteur de l'habitat a connu un bond qualitatif en 2025,

avec le lancement de plusieurs grands chantiers en mars, mai et juillet derniers, notent les responsables de la wilaya. Une partie de ce programme déjà en cours devra être livrée en novembre prochain.

Par ailleurs et concernant l'amélioration du cadre de vie dans les zones rurales, les mêmes services ont révélé l'adoption d'une nouvelle approche pratique, fondée sur la désignation d'un à trois villages pilotes, où seront mises en œuvre des actions de développement intégrées et multisectorielles, visant à transformer ces villages en pôles secondaires de développement.

APS et rédaction

CONSTANTINE

Un arrêté de wilaya interdit l'exposition anarchique de marchandises sur la voie publique

Un arrêté interdisant l'exposition anarchique de marchandises la voie publique, en dehors des locaux commerciaux et sans autorisation administrative, sur l'ensemble du territoire de la wilaya, a été signé par le wali de Constantine, M. Abdelkhalek Sayouda. Selon un communiqué publié mercredi par les services de la wilaya, l'arrêté numéro 2053, modifiant l'arrêté numéro 35, s'inscrit dans le cadre des

efforts visant à lutter contre l'occupation et l'exploitation illégale des trottoirs et de la voie publique. Ce phénomène, amplifié par la prolifération des marchés informels et du commerce de rue, nuit à l'aspect esthétique de la ville, provoquant l'accumulation de déchets et a été à l'origine de divers problèmes environnementaux et sanitaires. Ce nouvel arrêté a pour objectif d'organiser l'espace public et de proté-

ger l'intérêt du consommateur, comme il vise à mettre fin de manière définitive au commerce informel qui prolifère dans certains grands pôles urbains, en particulier aux alentours des mosquées, des établissements scolaires, des ponts, des stations de transport public et des axes principaux.

L'interdiction totale de l'installation de marchés anarchiques ou de toute exposition de marchandises, sous

quelque forme que ce soit, sur les trottoirs et la voie publique, figure dans cet arrêté. L'ensemble des concernés sont appelés à s'y conformer afin de préserver l'ordre public et l'esthétique du cadre urbain indiquent les mêmes sources qui notent que toute infraction aux dispositions de cet arrêté expose son auteur aux sanctions prévues par les lois et règlements en vigueur.

Rédaction

EDUCATION / INFRASTRUCTURES / PROJETS

Sept établissements scolaires en cours de réalisation à Oran

Les services de la wilaya d'Oran ont annoncé que sept établissements scolaires, couvrant les trois paliers d'enseignement, sont en cours de réalisation dans cinq communes de la wilaya d'Oran.

Le wali d'Oran, Samir Chibani, a, lors d'une visite d'inspection effectuée, au courant de cette semaine, au niveau de ces chantiers, insisté sur l'accélération du rythme des travaux, le respect des délais de livraison, ainsi que l'obligation de conformité aux normes de qualité. Il a précisé que

Certains de ces établissements seront réceptionnés, fin décembre prochain, tandis que les autres se-

ront livrés à la prochaine rentrée scolaire, a précisé le wali d'Oran. Ces projets concernent notamment la réalisation d'un lycée de 1.000 places pédagogiques dans le quartier El Riadh, commune de Bir El Djir, d'un CEM au niveau du quartier "1.600 + 1.200 logements publics locatifs" à Sidi El Bachir dans la même commune, d'un groupe scolaire dans le quartier Bouchouicha à Hassi Bounif, de deux CEM à Hassiane Toul (village El Menadsa), commune de Benfreh, d'un groupe scolaire de six classes dans le quartier 125 logements à Hassi Mefsoukh et d'un CEM en remplacement du CEM Boukhari Boukhari

dans la localité de Chehaïria, commune de Aïn El Bia. A rappeler que le secteur de l'éducation a vu son renforcement, pour l'actuelle rentrée scolaire, par 18 nouveaux établissements éducatifs dans les différents cycles, ainsi que 75 classes d'extension, en plus de terrains de sport et 54 cantines scolaires.

Le wali d'Oran a profité de cette sortie pour inspecter la route reliant Douar El Melh à la commune de Bethioua, sur une distance de 4,5 km, dont les travaux de réhabilitation et d'aménagement viennent d'être achevés.

Rédaction

PLF 2026 M. Bouzred présente le projet devant la commission spécialisée

Le ministre des Finances, Abdelkrim Bouzred, a présenté, mardi, devant la commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), le projet de loi de finances (PLF) 2026, qui consacre la poursuite du processus de développement, emprunté par l'Algérie ces dernières années, et la satisfaction des besoins du citoyen et de l'économie nationale.



Lors d'une séance présidée par M. Mohamed Benhachem, président de la commission, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Mme Nadjiba Djilali, M. Bouzred a précisé que le projet de loi prévoit des dépenses budgétaires de l'ordre de 17.636,7 milliards de dinars en 2026 et

des recettes estimées à 8009 milliards de dinars. Le taux de croissance de l'économie nationale pour l'année prochaine devrait atteindre 4,1% avant de grimper à 4,4% en 2027 puis à 4,5% en 2028, selon les prévisions du PLF 2026, qui prend en compte l'évolution de la situation économique nationale et in-

ternationale, notamment les résultats attendus des secteurs hors hydrocarbures.

Selon le ministre, le projet de loi a été élaboré sur la base d'un prix fiscal de référence du baril de pétrole brut fixé à 60 dollars et d'un prix du marché du baril de pétrole à 70 dollars.

Une croissance économique de 4,1% projetée pour 2026 (PLF)

La croissance économique de l'Algérie devrait s'établir à 4,1% en 2026 et 4,4% en 2027, selon les prévisions du Projet de loi de finances (PLF) 2026, en prenant en considération l'évolution du contexte national et international, notamment les performances attendues des secteurs hors hydrocarbures.

Conformément à la tendance générale de l'économie nationale, le produit intérieur brut (PIB) devrait se situer en valeur courante à 41.878,3 milliards DA en 2026, passant à 45.018,4 milliards DA en 2027 puis 48.395,7 milliards DA en 2028, selon les chiffres du PLF 2026, présenté mardi par le ministre des Finances Abdelkrim Bouzred devant la Commission des Finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), et prévoyant un taux de croissance de 4,5% en 2028.

Le PIB hors hydrocarbures s'établirait, quant à lui, à 36.286,5 milliards DA en 2026, puis 39.578,3 milliards DA en 2027 avant d'atteindre les 43.117,8 milliards DA en 2028, tandis que la croissance hors hydrocarbures se situerait à 4,9% en 2027 et à 5% respectivement pour 2027 et 2028.

Le cadrage macroéconomique et budgétaire du PLF 2026 est établi sur les prévisions pour la période triennale 2026-2028, en se basant sur l'évolution du contexte économique national et international, notamment en matière de l'offre et de la demande en produits d'hydrocarbures.

Dans ce contexte, le prix de référence fiscal du baril de pétrole brut est estimé à 60 dollars (USD) sur la période 2026-2028, alors que le prix du marché du baril est fixé à 70 dollars.

Sur le plan de l'activité économique nationale, le PLF s'attend à la poursuite

de sa dynamique positive sur la période 2026-2028, principalement portée par les performances attendues des secteurs hors hydrocarbures.

Il s'agit du secteur agricole dont le taux de croissance devrait atteindre 5,4% sur la période 2026-2028, porté par les investissements en cours et l'amélioration de la production, notamment celle des céréales, qui passerait de 44 millions de quintaux en 2026 à 62 millions en 2028.

Cette progression reflète, selon le projet de loi, les effets attendus des réformes engagées, en particulier le développement de filières stratégiques, telles que la céréaliculture, la production laitière et les viandes rouges.

Le secteur industriel, pour sa part, devrait enregistrer une croissance de 6,2% en volume sur la même période, alors que la croissance du secteur de la construction serait de 5,1%, portée par "la relance des investissements et la poursuite de la réalisation des objectifs stratégiques en matière de logement".

Quant au secteur des services, il devrait réaliser une croissance de 5%, soutenue par la diversification de l'économie et l'expansion de l'activité économique.

Par ailleurs, et concernant les prévisions de clôture pour 2025, le PLF 2026 prévoit un taux de croissance de 4,4% comparativement à 4,5% prévu dans la loi de finances de 2025.

D'importantes ressources pour les transferts sociaux et les subventions

Par ailleurs, les dépenses budgétaires devraient se situer à 17.636,7 milliards DA en 2026, 17.815,7 mds DA en 2027 puis 18.499,7 Mds DA en 2028, alors que les recettes budgétaires devraient atteindre,

quant à elles, 8.009 milliards DA en 2026, 8.187,2 Md DA en 2027 puis 8.412,7 mds DA.

Les recettes de la fiscalité ordinaire devraient ainsi progresser de 6,6% en moyenne annuelle durant cette période, malgré la baisse des recettes fiscales pétrolières budgétisées, qui passeraient de 2.697,9 milliards DA en 2026 à 2.588,4 milliards DA en 2027, puis 2.513,5 milliards DA en 2028.

La masse salariale pour 2026 s'élèvera à 5,926 milliards DA, représentant 33,6% du total du budget de l'Etat, avec une augmentation de 83 milliards DA (soit 1,4%) comparativement à 2025 (5,843 Mrds DA).

En matière de dépenses de transferts, le PLF 2026 prévoit un montant de 2.812 milliards DA, couvrant principalement les subventions aux établissements publics et organismes sous tutelle, les transferts aux personnes 2284 mds DA, dont allocation chômage 420 mds DA, 424 mds DA aux retraites et assimilés, alors que le montant global des subventions aux produits de large consommation comme les céréales, le lait, l'eau dessalée, l'énergie, le sucre, l'huile et le café avoisine 657 mds DA.

Dans ce contexte, le rapport de présentation de la PLF 2026 souligne que les budgets de l'Etat pour la période 2026-2028 s'inscrivent dans la continuité de la trajectoire budgétaire arrêtée jusqu'à présent, visant à améliorer la maîtrise des dépenses publiques et à assurer une évolution encadrée et soutenue des recettes fiscales.

Cette orientation a pris également en considération les taux de consommation budgétaire observée, estimés à environ 70%, ce qui permet, est-il souligné dans le texte, de réduire progressivement le déficit global du Trésor.

ÉCONOMIE NATIONALE Boughali : l'enjeu réside dans la capacité à faire de la finance islamique un levier stratégique

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Brahim Boughali, a affirmé, mardi à Alger, que l'enjeu majeur en matière de finance islamique réside dans la capacité à faire de ce secteur un levier stratégique de l'économie nationale, contribuant à la diversification des sources de financement et à la création de richesse.

Dans une allocution prononcée lors des travaux d'une journée d'étude organisée par l'APN, en collaboration avec le Haut conseil islamique (HCI), sous le thème "La finance islamique en Algérie : perspectives et défis", M. Boughali a souligné que "l'enjeu majeur réside dans la capacité à faire de la finance islamique un levier stratégique de l'économie nationale, contribuant à la diversification des sources de financement, au renforcement de la confiance du citoyen dans ses institutions financières et à la restauration du rôle éthique et spirituel de la religion dans l'orientation de l'activité économique".

La réussite de l'expérience algérienne en matière de finance islamique "repose sur la synergie entre l'Etat, les institutions financières, les banques, les investisseurs, les savants et les experts", a ajouté le président de l'APN, précisant que la mise en œuvre de la finance islamique en Algérie "traduit la volonté du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, de diversifier les instruments de financement et de renforcer l'inclusion financière au service de la relance économique nationale".

Cette orientation, a-t-il dit, "s'inscrit pleinement dans les aspirations des citoyens et garantit une dimension humaine et sociale aux transactions financières", soulignant qu'elle "permettra également de mobiliser les ressources nationales et de réintégrer les capitaux restés en dehors du circuit économique officiel, afin de contribuer à la dynamique de développement que l'Algérie œuvre à consolider".

M. Boughali a en outre affirmé que la finance islamique constitue le lien authentique entre l'activité économique et les valeurs humaines de la société algérienne, expliquant qu'"il ne s'agit pas simplement d'une alternative technique au système bancaire conventionnel, mais d'une vision globale et cohérente d'une économie fondée sur les principes de justice, d'équité, de solidarité et de responsabilité partagée".

Le président de l'APN a, par ailleurs, insisté le fait que "le renforcement des fondements de la finance islamique est devenu une nécessité impérieuse, dans la mesure où elle offre des alternatives de financement modernes conformes aux préceptes de la Charia islamique et adaptées aux exigences du développement contemporain".

Ce modèle favorise la collecte des liquidités inactives auprès des investisseurs réticents au système traditionnel, tout en stimulant l'investissement productif dans des secteurs clés, a-t-il soutenu.

ÉNERGIE RENOUVELABLE L'expérience cumulée par l'Algérie en débat à Ghardaïa

L'expérience cumulée par l'Algérie dans le domaine des énergies renouvelables a été mise en lumière par les participants au 7ème Séminaire international sur les énergies nouvelles et renouvelables (SIENR), organisé mercredi au siège de l'unité de recherche appliquée en énergies renouvelables (URAER) de Ghardaïa.



Intervenant en ouverture de cette rencontre qui ambitionne d'accélérer le déploiement des énergies renouvelables ainsi que les technologies propres en Algérie, le directeur de l'URAER-Ghardaïa, Djelloul Djaafar, a indiqué que ce séminaire est une aubaine pour une évaluation du secteur de la recherche en énergies renouvelables et une occasion pour échanger les expériences entre chercheurs et valoriser les travaux des différents partenaires dans différents secteurs.

Cet événement scientifique biennal vise à rendre compatibles les référentiels pédagogiques entre spécialistes et à actualiser les connaissances et s'imprégner des nouvelles technologies, a souligné M. Djaafar, précisant que l'objectif est de fournir une plateforme interactive et collaborative pour les

chercheurs universitaires et les partenaires industriels en vue d'échanger le savoir-faire et les dernières découvertes fonctionnelles de la haute technologie en matière d'efficacité énergétique.

De son côté, le représentant de la direction générale de la recherche scientifique, Hichem Chorfi, a estimé que l'événement est une occasion de mettre en valeur la coopération entre le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et le ministère de l'Énergie et des Énergies renouvelables, tout en valorisant les compétences nationales en matière d'énergies propres et renouvelables.

Au menu de ce séminaire, qui regroupe une centaine de participants, dont plus d'une dizaine d'étrangers par vidéoconférence, figurent plusieurs conférences, workshops et ateliers sur des thé-

matiques clés, dont les systèmes photovoltaïques solaires et hybrides, le solaire thermique, les nouvelles énergies (hydrogène, pile à combustible, ...), les ressources renouvelables (solaire, éolien, biomasse, ...), ainsi que la maîtrise de l'énergie et l'environnement.

Les participants auront également à s'informer sur l'expérience algérienne en matière d'énergies renouvelables et formuler des propositions et recommandations visant à renforcer la recherche appliquée dans le domaine, à favoriser les échanges entre chercheurs et à attirer les jeunes à travailler dans ce secteur, qui entre dans le cadre de la promotion de l'économie verte. Inaugurée en 1999, l'URAER de Ghardaïa, partie organisatrice du séminaire, est affiliée au Centre national de développement des énergies renouvelables.

INDUSTRIE

M. Bachir ordonne le parachèvement de la numérisation du groupe Divindus avant fin 2025

Le ministre de l'Industrie, Yahia Bachir, a tenu une réunion de travail avec les responsables du groupe Divindus, au cours de laquelle il a souligné l'impératif d'accélérer le parachèvement du projet de numérisation de la gestion du groupe au niveau central avant fin de l'année en cours, indique un communiqué du ministre.

La rencontre qui s'est déroulée, mardi, en présence du PDG du groupe et des cadres centraux du secteur, a été l'occasion de présenter un exposé global sur la situation actuelle du groupe, renfermant les principaux indicateurs de performance industrielle, les projets en cours d'exécution et les entraves rencontrées

par ses filiales et unités de production.

M. Bachir a souligné l'impératif d'accélérer le parachèvement du projet de numérisation de la gestion du groupe au niveau central avant fin 2025, en application des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à généraliser la numérisation dans la gestion publique et à améliorer la transparence et l'efficacité administrative.

Afin de déterminer les causes à l'origine des lacunes enregistrées et de proposer des solutions scientifiques et réalistes pour améliorer la performance et augmenter le rendement, le ministre a appelé à l'élaboration d'une étude et analyse minutieuse et

globale couvrant toutes les différentes filiales et unités du groupe qui compte, selon lui, parmi les plus grands groupes industriels publics en Algérie et emploie plus de 15.000 travailleurs à travers le territoire national.

La rencontre a porté également sur les principales activités et produits du groupe, au niveau de six secteurs de production et de transformation industrielle, avec 14 filiales industrielles employant près de 140 unités à travers le territoire national, outre les activités de distribution, les services et le secteur du bâtiment et des travaux publics (BTTPH).

Les produits du groupe couvrent une large gamme d'indus-

tries manufacturières et contribuent à la satisfaction des besoins du marché national et au renforcement de la chaîne de valeur de l'industrie nationale.

Au terme de la réunion, M. Bachir a affirmé l'importance de tenir des rencontres de coordination intensives entre les cadres du ministère et le groupe pour accompagner ce dernier et l'orienter vers la réalisation de ses objectifs de développement, soulignant que le principal objectif est d'intégrer le groupe dans le tissu industriel national actif et renforcer sa contribution à l'amélioration du PIB et au décollage industriel national.

APS

COMMERCE EXTÉRIEUR Organisation d'expositions de produits nationaux dans 11 pays en 2026

Le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations compte organiser des expositions de produits nationaux dans onze (11) pays, durant l'année 2026. Selon le programme officiel des manifestations économiques à l'étranger au titre de l'année 2026, publié par le ministère sur son site officiel, des expositions de produits algériens seront organisées à Riyad (Arabie saoudite), à Koweït et à Abuja (Nigeria) en janvier, à Nairobi (Kenya) en mars, à Nouakchott (Mauritanie) et à Moscou (Russie) en mai, et à Jakarta (Indonésie) en juillet.

Le programme prévoit également l'organisation de salons à Addis-Abeba (Ethiopie) en septembre, à Doha (Qatar) en octobre, à Johannesburg (Afrique du Sud) en novembre et à Dakar (Sénégal) en décembre.

Outre ces manifestations destinées à promouvoir les produits fabriqués localement, l'Algérie doit également prendre part à cinq (5) foires internationales, à savoir la Foire internationale de Sfax (Tunisie) en juin-juillet, celle de Dar Es Salaam (Tanzanie) en juillet, de Damas (Syrie) en août, de Kampala (Ouganda) en octobre et de Dakar (Sénégal) à la fin de l'année prochaine.

Concernant les salons spécialisés, le programme prévoit aussi la participation à plusieurs rendez-vous internationaux, dont le salon "AquaFarm", dédié aux industries traditionnelles en Italie (12-13 février), le "Web Summit Qatar" sur les technologies de pointe et les start-ups (1er-4 février) au Qatar, le salon "Foodex Japan", consacré aux industries agroalimentaires et aux boissons (10-13 mars) au Japon, le "World Food London Expo" sur la nutrition et les produits artisanaux au Royaume-Uni (30 mars-1er avril), le "Pharma West Africa" au Nigeria, dédié aux équipements médicaux et aux soins sanitaires (14-16 avril), et le salon "World Food Moscow" (16-19 septembre) à Moscou (Russie).

SONATRACH "AEC" prend la dénomination de "ADC"

La filiale de Sonatrach, "Algerian Energy Company" (AEC) prend désormais la dénomination de "Algerian Desalination Company" (ADC), une démarche "stratégique" visant à renforcer la sécurité hydrique nationale et à développer localement l'industrie du dessalement d'eau en Algérie, a annoncé, mardi, le groupe Sonatrach dans un communiqué.

Ce changement de dénomination intervient en application des hautes orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en tant que démarche stratégique majeure dans le parcours de l'entreprise, reflétant un saut qualitatif en phase avec les importantes réalisations accomplies par la filiale depuis plus de deux décennies dans le domaine de dessalement de l'eau de mer, à travers le soutien constant du groupe Sonatrach et de l'Etat algérien, précise le communiqué.

Cette démarche s'inscrit dans un contexte mondial marqué par des défis croissants en matière de sécurité hydrique, d'où la nécessité de redoubler d'efforts et de recourir à des solutions innovantes et durables.

L'ADC poursuivra le développement de ses activités dans le domaine de dessalement d'eau de mer, en mettant l'accent sur la recherche scientifique et la maîtrise des technologies modernes, tout en œuvrant à améliorer l'efficacité énergétique et à assurer la durabilité de l'exploitation et de la maintenance des infrastructures vitales, ajoute le communiqué.

Elle ambitionne également de développer une industrie locale du dessalement de l'eau en Algérie, à travers l'investissement dans la formation des compétences nationales et le renforcement des capacités scientifiques et techniques, afin de devenir un acteur clé dans le développement économique et une ressource essentielle pour la sécurité hydrique nationale.

Cette transformation participe d'une vision globale visant à diversifier les ressources hydriques non conventionnelles afin de satisfaire les besoins en eau potable notamment ceux de l'agriculture et de l'industrie, y compris l'exploitation des ressources en eaux saumâtres dans le Grand Sud, note le communiqué.

La création de l'ADC constitue "une concrétisation de la volonté de l'Etat de bâtir une économie diversifiée et durable, plaçant la sécurité hydrique au cœur de ses priorités", reflétant ainsi "l'engagement de l'Algérie, à travers Sonatrach et ses filiales, en faveur d'un avenir prospère et sûr pour les générations futures", conclut la même source.

BLIDA

L'importance d'un retour à une alimentation traditionnelle saine soulignée

Les participants à une journée scientifique organisée, mardi à l'université de Blida 1 Saad-Dahleb, ont souligné l'importance de renouer avec l'alimentation traditionnelle saine de nos aïeux, caractérisée par sa simplicité et la richesse des produits naturels. Des experts et chercheurs en nutrition ayant pris part à cette journée axée sur "L'avenir de l'alimentation : retour aux racines et puissance du vivant" à l'occasion de la Journée mondiale de l'alimentation (16 octobre), ont insisté sur la nécessité de préserver le régime alimentaire hérité des générations précédentes, basé sur des produits naturels, dont les céréales complètes, les fruits et les légumes de saison. "Un régime alimentaire sain nécessite notamment l'introduction des aliments fermentés traditionnels, sources naturelles de vitamines, notamment C et B12, connues pour renforcer le système digestif et immunitaire", a assuré, à ce titre, Amel Kouidri, maître de conférences à la Faculté des sciences de la nature et de la vie et présidente de cette journée scientifique. Elle a également plaidé pour le retour au pain préparé avec du levain naturel, bénéfique pour la digestion et exempt d'additifs industriels. A son tour, le doyen de la faculté des sciences naturelles et de la vie, Mustapha Nabi, a souligné que cette rencontre vise à relier la recherche scientifique moderne au savoir-faire culinaire traditionnel algérien. Les participants ont, en outre, alerté sur les effets néfastes des régimes modernes riches en aliments transformés et en restauration rapide, à l'origine de la prolifération des maladies chroniques telles que l'obésité, le diabète et l'hypertension. Ils ont conclu à la nécessité d'intensifier la sensibilisation nutritionnelle en milieu universitaire et d'encourager le retour à des habitudes alimentaires saines, gage de sécurité alimentaire et de meilleure qualité de vie. L'événement a comporté l'organisation d'un concours de cuisine destiné aux étudiants de la faculté, mettant à l'honneur des plats à base d'ingrédients naturels, dans le but de les encourager à mettre à profit leurs acquis scientifiques dans des futurs microprojets. Selon la directrice de l'incubateur de l'université, Faiza Imad, l'établissement a enregistré plusieurs microprojets liés à l'agriculture, à la transformation alimentaire et à la recherche d'alternatives naturelles aux conservateurs, bénéficiant actuellement d'un suivi et d'un accompagnement.

CONSTANTINE - SALON NATIONAL DE LA PHOTOGRAPHIE

Ouverture de la 3^e édition

le 1^{er} novembre prochain

La Maison de la culture Malek Haddad de Constantine abritera, du 1^{er} au 3 novembre prochain, la 3^e édition du Salon national de la photographie, placé sous le thème "Les formes de la Révolution à travers l'objectif", avec la participation de photographes qui représentent plusieurs wilayas du pays, a indiqué, mercredi, le directeur de la culture et des arts de la wilaya, Farid Zaïter.

Dans une déclaration à l'APS le même responsable, a précisé que cette manifestation "vise à valoriser la mémoire nationale à travers la photographie et à mettre en avant sa valeur artistique et documentaire dans la préservation des étapes de la Révolution de libération et du combat national pour la liberté et l'indépendance". Selon la même source, le salon constituera un espace artistique ouvert aux photographes professionnels et amateurs pour exprimer leur vision de l'histoire nationale à travers leurs objectifs et pour renforcer la conscience patriotique des jeunes générations par l'image en tant que moyen d'expression et de documentation.

La participation à cette édition s'articulera autour de trois axes principaux : "la photo révolutionnaire", "la photo historique" et "le récit photographique court" retraçant un événement historique précis à travers une série de trois à cinq clichés accompagnés d'un texte explicatif. M. Zaïter a également précisé que les œuvres "doivent être originales et non traitées par des moyens d'intelligence artificielle, tout en respectant les règles artistiques et éthiques". Le salon sera marqué par des expositions et des conférences sur "le rôle de la photographie dans la documentation de la Révolution algérienne", ainsi que par la remise de distinctions aux photographes les plus méritants.

APS

EL-MEGHAÏER

Grimpeur de palmiers, un métier ancien que les jeunes cherchent à préserver malgré les défis

Les palmeraies de Djamaa (wilaya d'El-Meghaier) connaissent, comme chaque année en cette période, une forte activité avec la cueillette des dattes et le retour d'un métier ancien, celui de grimpeur de palmiers, que les jeunes cherchent aujourd'hui, malgré les défis, à préserver, développer et surtout, à sécuriser.



Les jeunes de la région reprennent le flambeau de l'exercice de ce métier ancien, bien qu'à risques, notamment dans les vieilles palmeraies où les palmiers peuvent atteindre des hauteurs "vertigineuses" de six (6) mètres et plus, et ce avec, en plus de la passion, une approche nouvelle de professionnalisation, d'organisation, de modernisation (mécanisation), et donc, de sécurisation de l'activité.

Parmi les initiatives visant la préservation de ce métier, celle de l'association agricole des professionnels d'escalade sécurisée des palmiers de la commune de Djamaa, présidée par Abdellatif Naoui, auto entrepreneur dans les prestations liées au palmier, et dont l'idée de création a germé en 2019 après avoir bénéficié d'une formation spécialisée d'escalade sécurisée du palmier à l'Institut technologique agricole de Touggourt.

M. Naoui y a reçu, avec un groupe de jeunes, pendant toute une saison agricole, une formation théorique et appliquée leur ayant permis d'acquérir des techniques modernes de travail, telles que l'utilisation d'outils de sécurité et de mécanisation pour l'obtention de meilleurs rendements dans la cueillette de dattes, tout en soi-

gnant le palmier. Au terme de la formation, il a décidé, avec ses collègues, de fonder en février 2020 l'association susmentionnée, basée au Centre culturel de Djamaa, en vue de diffuser la culture de formation de grimpeurs professionnels, et ainsi contribuer à la préservation de ce métier ancien. Avec sa cinquantaine de membres aujourd'hui, de différents âges et horizons, l'association en question s'attèle à encadrer la formation des jeunes dans le domaine, en lui conférant un aspect organisé et sécurisé, et tient périodiquement des sessions de formation et des ateliers pratiques visant à faire prendre conscience de l'importance de l'utilisation des équipements de protection dans l'exercice du métier à risques de grimpeur de palmiers.

Il s'agit, explique M. Naoui, de professionnaliser le grimpeur amateur, en veillant à sa sécurité, grâce à l'utilisation de la ceinture de sécurité pour éviter les chutes, ainsi que du casque, des lunettes et des gants de protection, en plus d'outils pour faciliter le travail et éviter les blessures. Et d'ajouter qu'en dépit des initiatives d'organisation et d'encadrement de l'activité, celle-ci demeure "risquée" et nécessite "une bonne

condition physique et une concentration extrême du grimpeur".

Les grimpeurs de palmiers sont exposés à d'autres risques tels que les blessures par les épines, les outils tranchants utilisés dans la coupe des régimes de dattes, et les dangers des bestioles venimeuses, d'où l'intérêt porté par l'association à la sécurisation de ce métier, en organisant périodiquement, via des émissions radiophoniques, sur les réseaux sociaux et lors d'ateliers pratiques, des campagnes de sensibilisation ciblant les jeunes et les agriculteurs.

Intégrer le métier de grimpeur dans les programmes de formation L'association a eu l'occasion déjà de mettre sur pied une session de formation à Timimoun, axée sur les modes d'allègement des régimes de dattes et les voies sécurisées d'arrachage des plants de palmiers, traduisant ainsi sa volonté d'étendre ses activités hors wilaya d'El-Meghaier.

Abdellatif Naoui appelle, par ailleurs, à intégrer ce métier dans la nomenclature des spécialités dispensées par le secteur de la formation professionnelle, en tant que démarche visant à sauvegarder cette activité qui nécessite des compétences et de la condition physique.

Il a mis en avant la nécessité de l'organisation d'un réseau de grimpeurs de palmiers professionnels et à encourager les jeunes à constituer des micro-entreprises spécialisées dans le travail du palmier, en vue de développer la filière et améliorer les conditions de travail dans le domaine. Par la sensibilisation, la formation, l'encadrement et la mécanisation, les jeunes de la région entendent ouvrir de nouvelles perspectives à ce métier ancien, conscients de l'intérêt de la préservation de ce patrimoine, que le développement technologique ne contrarie nullement, mais le valorise plutôt au service de la société et de l'environnement économique.

LAGHOuat

Nécessaire renforcement de la coopération inter-organismes contre l'escroquerie en ligne

La nécessité de renforcer la coopération entre les différents organismes scientifiques, sécuritaires et judiciaires, à l'effet de lutter contre l'escroquerie et les arnaques en ligne menaçant la sécurité et la stabilité de la société, a été soulignée mardi par les participants au séminaire national sur les crimes d'escroquerie et des arnaques en ligne et les mécanismes de lutte contre le phénomène.

Les intervenants, des chercheurs, universitaires et représentants de l'appareil judiciaire et des corps de sécurité, ont mis l'accent sur le renforcement des campagnes de sensibilisation aux risques de crimes d'escroquerie et d'arnaques en ligne, avec

l'implication des établissements éducatifs, des médias et des institutions religieuses, dans l'ancrage de la culture de prévention numérique.

Le président du séminaire, Dr. Omar Benaïchouche, du Centre de recherche en sciences et civilisations islamiques (Laghouat), a indiqué que "l'escroquerie et la fraude en ligne constituent un danger croissant, requérant la conjugaison des efforts entre spécialistes de la Charia islamique, du droit et de la sécurité pour lutter, de manière efficace, contre ce fléau". Pour sa part, le chef de la cellule de lutte contre la cybercriminalité à la sûreté de wilaya de Laghouat, le commissaire Hakim Benhamza, a

évoqué les défis rencontrés sur le terrain pour traquer les cybercriminels en dehors des frontières, avant d'appeler au renforcement de la coopération internationale dans ce domaine. Dans le même ordre d'idées, Dr Zahia Kettab, de l'université "Abdelhamid-Benbadis" de Mostaganem, a présenté un exposé sur le rôle des conventions internationales dans la lutte contre la cybercriminalité. Dr. Ahmed Kaâbouche, du centre universitaire "Nour El-Bachir" (El-Bayadh), a estimé que la dimension éthique de l'usage des nouvelles technologies et l'absence de "conscience numérique" sont des facteurs de propagation de l'escroquerie et des

arnaques en ligne. Les avancées technologiques ont contribué à la propagation de la cybercriminalité, à travers l'hameçonnage (Phishing) des victimes, ont estimé les intervenants, avant de recommander la nécessaire protection des données et des coordonnées personnelles sur les sites électroniques pour ne laisser aucune faille aux arnaqueurs.

Ils ont également soutenu que la lutte contre l'escroquerie en ligne requiert la sensibilisation de la société et une législation au diapason, soit une complémentarité entre la loi et les textes de la Charia en vue de dissuader les contrevenants et préserver la sécurité et la stabilité de la société.

GRANDE BRETAGNE

Le britannique Royal Mail sanctionné pour ses «millions de lettres» en retard

L'opérateur postal britannique Royal Mail, racheté en début d'année par le milliardaire tchèque Daniel Kretinsky, a écopé d'une amende de 21 millions de livres (24 millions d'euros) mercredi du régulateur du secteur pour les retards de "millions de lettres importantes".

Royal Mail connaît depuis plusieurs années de graves défaillances dans la distribution du courrier, qui lui avaient déjà valu des amendes de plus de 16 millions de livres au total en 2023 et 2024 de la part de l'Ofcom, le gendarme britannique des communications. "Ces manquements persistants sont inacceptables, et les clients attendent et méritent mieux", a martelé dans un communiqué Ian Strawhorne, un responsable de l'Ofcom. Royal Mail doit "mettre en oeuvre des améliorations concrètes et significatives, et non de



nouvelles promesses en l'air". Selon l'organisme, Royal Mail n'a livré que 77% du courrier prioritaire dans

les délais (le jour ouvrable suivant), là où sa mission impose un objectif de 93%. Les retards se sont aussi

accumulés pour le courrier non prioritaire. "Nous prenons acte de la décision de l'Ofcom et nous continuerons à travailler dur pour apporter de nouvelles améliorations durables à notre qualité de service", a promis Royal Mail dans un communiqué. L'opérateur postal, dont les origines remontent à plus de 500 ans, avait aussi pâti ces dernières années de la baisse du volume de colis à livrer et d'une grève pour les salaires. Sa maison mère, International Distributions Services (IDS), a mis en oeuvre un plan d'économies.

INDE

La population des éléphants s'est rétrécie d'un quart en 8 ans

La population des éléphants sauvages a diminué d'un quart ces huit dernières années en Inde pour s'établir à près de 22.500 spécimens, révèle un recensement conduit par le gouvernement. Selon les dernières statistiques du Fonds mondial pour la faune (WWF), moins de 50.000 éléphants d'Asie subsistent à l'état sauvage dans le

monde, dont 60% d'entre eux sur le sol indien. L'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) les a inscrits sur sa longue liste des espèces animales en danger. L'étude publiée mardi par le gouvernement indien en a recensé, sur la base de leur ADN, un total de 22.446 spécimens sur le territoire de l'Inde, contre 29.964

dénombrés en 2017 selon une autre méthode, soit un recul de 25%. "Les menaces (qui pèsent sur eux) incluent le rétrécissement de leur habitat naturel, la fragmentation (des troupeaux) et l'augmentation des cas de conflits entre éléphants et humains", avance le rapport pour expliquer cette baisse. Ses auteurs insistent sur l'isolement ou

la "dispersion rapide" des troupeaux, qu'ils attribuent notamment à l'expansion des terres dédiées aux plantations de thé ou de café, à la construction des clôtures ou la réduction des zones forestières. L'aire d'évolution des populations d'éléphants indiens ne représente plus que 3,5% de ce qu'elle fut historiquement, évaluent-ils.

INDONÉSIE

Nouvelle éruption d'un volcan à Florès, niveau d'alerte maximum

Le volcan Lewotobi Laki-Laki, situé sur l'île de Florès, dans l'est de l'Indonésie, est de nouveau entré en éruption à plusieurs reprises depuis mardi soir conduisant les autorités à relever le niveau d'alerte à son maximum.

La plus importante éruption du volcan de 1.584 mètres de hauteur s'est produite mercredi à 13h35 (17h35 GMT), projetant des matières volcaniques à dix kilomètres au-dessus de ses cimes, a indiqué l'agence de volcanologie nationale dans un communiqué. Une première éruption mardi soir a projeté des cendres à neuf kilomètres au-dessus du sommet.

Les éruptions sont survenues

après que l'agence géologique a élevé mardi soir le niveau d'alerte du volcan au plus haut des quatre niveaux du système indonésien.

Son directeur, Muhammad Wafid, a recommandé aux résidents et touristes de rester à au moins six kilomètres du cratère et a appelé à la vigilance face à de possibles inondations provoquées par des coulées de boue ou de débris de matériaux volcaniques.

Il a également prévenu que "les projections de cendre pourraient perturber les opérations aéroportuaires et les trajectoires de vol" des avions. Les opérations ont été suspendues à l'aéroport de Maumere, situé à 60 km

du volcan et qui assure des vols domestiques. Le volcan était déjà entré en éruption en juillet, crachant une impressionnante colonne de 18 km de cendres, ce qui avait entraîné l'annulation d'une vingtaine de vols à l'aéroport de l'île de Bali, située à environ 800 km plus à l'ouest.

Laki-Laki, qui signifie "homme" en indonésien, est accolé à un autre volcan plus calme mais plus haut, culminant à 1.703 mètres, le Perempuan, ce qui signifie "femme".

L'Indonésie, un vaste archipel, connaît une activité sismique et volcanique fréquente en raison de sa position sur le "Ceinture de feu" du Pacifique.

VENEZUELA

14 morts dans une mine d'or inondée après de fortes pluies

Quatorze mineurs sont décédés alors qu'ils travaillaient sous terre dans une mine d'or dans le sud-est du Venezuela, inondée brusquement en raison de fortes pluies, ont annoncé les secours mardi.

Le système national de gestion des risques, composé d'organismes de secours et de militaires, a indiqué dans un communiqué avoir installé "un poste de commandement afin de coordonner les opérations pour la récupération des 14 corps" dans la localité d'El Callao, située dans l'Etat de Bolivar, frontalier du Guyana et du Brésil. Une vidéo circulant sur les réseaux sociaux montre des secouristes extraire un corps d'une eau boueuse.

Les mineurs "ont été surpris" par la brusque montée des eaux à l'intérieur des galeries et n'ont pu sortir à temps, a déclaré la gouverneure de Bolivar, Yulibeth Garcia. Les secours s'activent à vider les galeries de leur eau et extraire les corps emprisonnés sous terre, a-t-elle précisé.

Callao est une ville centrée autour de l'extraction de l'or, faisant partie de l'Arc minier de l'Orénoque, une bande de 112.000 km² où se côtoient mines légales et clandestines, et d'où sont extraits non seulement de l'or, mais aussi des diamants, du quartz, du fer, de la bauxite et du coltan.

Entre 2023 et 2024, au moins 30 mineurs sont morts dans des accidents miniers dans le seul Etat de Bolivar.

ONU

Le taux de malnutrition infantile en Haïti a doublé en deux ans

Le taux de malnutrition chez les enfants de moins de cinq ans en Haïti est passé de 7% à 14% en deux ans, a indiqué le Programme alimentaire mondial (PAM) des Nations unies, qui cite un rapport de l'initiative internationale de surveillance du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire (IPC).

"Les femmes, les enfants et les familles déplacées sont les plus touchés par la crise prolongée en Haïti, qui entraîne une augmentation de la famine", a pointé le PAM.

"Le taux de malnutrition a doublé en deux ans, passant de 7% à 14% chez les enfants de moins de cinq ans, et est même plus élevé dans certaines régions", a poursuivi le PAM.

Selon le rapport de l'IPC, "un nombre record de 5,7 millions de personnes, soit 51% de la population haïtienne, sont actuellement confrontées à des niveaux de famine aigus, soit une augmentation de 3% par rapport à l'année dernière", a précisé l'organisation.

Pour rappel, Haïti subit une grave crise sécuritaire depuis l'assassinat du président Jovenel Moïse en 2021 et un séisme dévastateur.

Les criminels contrôlent la majeure partie du territoire, y compris une grande partie de la capitale.

Au moins 8.000 personnes ont été tuées en raison du banditisme généralisé. Le premier contingent envoyé pour aider les autorités à rétablir l'ordre et lutter contre les groupes criminels est arrivé à Port-au-Prince à la mi-2024.

APS

ONU

Hausse record de concentration de CO2 dans l'atmosphère en 2024

Les concentrations de dioxyde de carbone (CO2) dans l'atmosphère ont connu en 2024 leur plus forte hausse depuis le début de telles mesures en 1957, a averti l'ONU mercredi, appelant à une action urgente pour réduire les émissions.

Par rapport à 2023, la concentration moyenne mondiale de CO2 a enregistré l'année dernière sa "plus forte hausse depuis le début des mesures modernes", a annoncé

l'Organisation météorologique mondiale (OMM), précisant que les niveaux des trois principaux gaz à effet de serre - CO2, méthane (CH4) et protoxyde d'azote (N2O) - ont chacun atteint de nouveaux records.

Dans son bulletin annuel, l'OMM précise que les émissions continues de CO2 provenant des activités humaines et la hausse des feux de forêt en sont responsables, de même que la réduction de l'absorption

du CO2 par les "puits" tels que les écosystèmes terrestres et les océans dans ce qui menace d'être "un cercle vicieux du climat". L'année dernière a également été la plus chaude jamais enregistrée, dépassant le précédent record de 2023, rappelle l'OMM. "La chaleur piégée par le CO2 et d'autres gaz à effet de serre amplifie les conditions climatiques et intensifie les conditions météorologiques extrêmes. Il est donc capital de réduire les

émissions non seulement pour notre climat mais aussi pour notre sécurité économique et le bien-être des populations", a déclaré dans un communiqué la secrétaire générale adjointe de l'OMM, Mme Ko Barrett. Le 21e Bulletin annuel de l'OMM sur les gaz à effet de serre paraît à la veille de la COP30, la conférence des Nations unies sur le climat, qui se déroulera du 10 au 21 novembre à Belém, au Brésil.

EL TARF

Lancement de la technique IHC de diagnostic de cancer à l'hôpital El Hadi-Bendjedid



L'établissement public hospitalier (EPH) El Hadi-Bendjedid d'El Tarf vient de lancer la technique immunohistochimie (IHC) pour le dépistage et le diagnostic des cellules cancéreuses, a-t-on appris mardi auprès du directeur de cet établissement, Hamza Benchaoui.

Dans une déclaration à l'APS, le même responsable a précisé qu'il s'agit d'une "technique avancée de diagnostic précis par recours à des anticorps intelligents pour détecter des protéines spécifiques sur des échantillons de tissu".

Cette technique, a-t-il ajouté, permet également de diagnostiquer avec précision des divers types de tumeurs et d'en déterminer les caractéristiques moléculaires en plus du choix du traitement approprié pour chaque patient et du dépistage de la présence de récepteurs hormonaux.

Cette nouveauté offre les avantages d'élever à des niveaux mondiaux le degré de précision, de réduire les délais d'attente et d'offrir une prise en charge médicale spécifique pour chaque malade outre la modernisation des protocoles thérapeutiques conformément aux normes les plus récentes, a ajouté le même responsable qui a indiqué qu'une équipe médicale spécialisée en anatomopathologie et des laborantins qualifiés assurent cette tâche médicale.

Selon M. Benchaoui, des efforts sont consentis pour suivre les plus récentes évolutions dans le domaine du diagnostic médical pour mieux servir les malades de cette wilaya frontalière et leur éviter les longs déplacements.

JUMELAGE INTER-HÔPITAUX Une trentaine d'interventions chirurgicales pédiatriques délicates effectuées à El-Oued



Une équipe médicale de l'Etablissement hospitalier spécialisé (EHS) Sidi-Mabrouk de Constantine a effectué une trentaine d'interventions délicates en chirurgie pédiatrique à l'EHS Bachir Bennacer d'El-Oued, dans le cadre du jumelage inter-hôpitaux, a-t-on appris mardi des organisateurs.

Conduite par le professeur Hicham Choutri, chef de service de pédiatrie à l'EHS Sidi-Mabrouk de Constantine, l'équipe médicale est composée de sept chirurgiens pédiatres et d'une vingtaine de paramédicaux, a indiqué le directeur de l'EHS d'El-Oued, Zakaria Niboua.

Cet opération de quatre jours a pour objectif de prendre en charge des enfants atteints de malformations congénitales de l'appareil digestif ou génito-urinaire, dont ces interventions chirurgicales ont été jugées nécessaires lors des consultations médicales préliminaires, a-t-il souligné.

Tous les moyens matériels et humains ont été mobilisés pour la réussite de cette initiative, qui sera suivie d'autres similaires afin de toucher le grand nombre possible d'enfants, notamment ceux issus de familles nécessiteuses, et ce dans le but de répondre à leurs besoins en matière d'accès aux soins spécialisés et de leur éviter d'avoir à se déplacer vers des wilayas lointaines, selon le responsable.

En marge de ces journées médico-chirurgicales, des praticiens ont bénéficié d'une session de formation sur la prise en charge d'enfants souffrant de ce type de malformations congénitales, a-t-on encore signalé.

SANTÉ

Réunion de coordination consacrée au suivi des dossiers prioritaires du secteur

Le ministre de la Santé, M. Mohamed Seddik Ait Messaoudene, a présidé une réunion de coordination consacrée à l'examen et au suivi des dossiers "prioritaires" du secteur, en vue de renforcer et de développer le système national de santé, conformément aux attentes des citoyens, a indiqué mercredi un communiqué du ministère.



Lors de cette rencontre, le ministre a suivi "un exposé détaillé présenté par la directrice générale de la pharmacie et des équipements de santé, qui a passé en revue, le bilan des activités enregistrées entre 2023 et 2025, ainsi que les axes du plan d'action pour l'année 2026", précise le communiqué.

Le ministre a également suivi un deuxième exposé présenté par le directeur général des ressources humaines, sur "les mécanismes de planification et de déploiement des équipes médicales et paramédicales, et l'investissement dans le capital humain pour la santé", et un troisième présenté par le directeur des systèmes d'information et de l'informatique, sur "les progrès réalisés en matière de numérisation et de développement des plateformes numériques de gestion du secteur".

Après avoir suivi ces exposés, M. Ait Messaoudene, a donné une série d'instructions, soulignant la nécessité "d'assurer la disponibilité permanente des médicaments et du matériel médical, en tant que priorité stratégique dans la politique du secteur", ainsi que l'importance d'une "coordination étroite entre les différents acteurs, afin d'éviter d'éventuelles perturbations dans l'approvisionnement et d'assurer la continuité des soins au niveau des établissements sanitaires".

M. Ait Messaoudene a appelé "à la nécessité de suivre le stock de médicaments au niveau de tous les établissements de santé, à travers l'élaboration de statistiques précises via les plateformes numériques, permettant une intervention rapide pour éviter toute pénurie éventuelle, notamment en médica-

ments anti-cancéreux", affirmant que "la numérisation est une option stratégique irréversible pour la gestion des ressources pharmaceutiques et médicales et l'amélioration de la gouvernance du secteur".

Il a souligné en outre la nécessité de "renforcer les mécanismes de coopération entre le secteur de la santé et les secteurs y afférents dans le cadre de l'action intergouvernementale pour parvenir à une approche intégrée plus efficace et durable", en adoptant le principe de "l'action proactive en matière de maintenance pour assurer l'opérationnalité des équipements médicaux vitaux et éviter toute panne affectant les services". Il a également souligné l'impératif "d'assurer les pièces de rechange et d'activer les mécanismes de contrôle et d'intervention rapide en cas de dysfonctionnement".

S'agissant des ressources humaines, le ministre a affirmé l'importance de doter les régions du sud et des hauts plateaux de compétences et des spécialités médicales nécessaires, à travers l'octroi d'avantages pour les médecins et la garantie du logement et l'amélioration des conditions de travail", appelant "à renforcer les études médicales, notamment au profit des médecins généralistes dans ces régions avec l'introduction de nouvelles spécialités adaptées aux besoins exprimés".

Dans ce contexte, le ministre a mis l'accent sur "l'importance de promouvoir l'opération de jumelage dans un cadre structuré entre les établissements hospitaliers à travers le pays, de façon à permettre l'échange des expertises médicales, la généra-

lisation des compétences et l'amélioration du niveau de prise en charge sanitaire à travers les différents wilayas".

Pour ce qui est de la formation, M. Ait Messaoudene a mis l'accent sur la nécessité de "trouver des mécanismes opérationnels pour l'insertion des diplômés des écoles privées de formation paramédicale", à travers "une insertion progressive et étudiée dans les secteurs public et privé, de manière à appuyer le système de santé par les ressources humaines nécessaires".

Il a appelé également à "encadrer et à organiser l'activité des écoles privées conformément à la stratégie nationale de la formation sanitaire, pour garantir la qualité de la formation et l'adapter aux besoins sur le terrain, tout en mettant en place des mécanismes précis de suivi et d'évaluation".

Il a insisté également sur la nécessité de "mettre en application le dossier électronique du malade au niveau de tous les établissements de santé, étant un outil essentiel pour améliorer les prestations et garantir davantage d'efficacité et de transparence dans la gestion médicale et administrative".

Au terme de la réunion, le ministre a appelé les cadres de l'administration centrale à "mettre en œuvre la vision du ministère de la Santé visant à instaurer un système sanitaire moderne et performant, fondé sur l'accès à des services de santé de qualité à travers tout le territoire national", soulignant que "le citoyen et le malade demeurent au cœur des préoccupations du secteur de la santé", conclut le communiqué.

SIDI BEL-ABBES

Examens médicaux spécialisés et interventions chirurgicales pour plus de 20 enfants

Des examens médicaux approfondis, ainsi que des interventions chirurgicales spécialisées, ont été réalisés au profit de plus de 20 enfants à l'établissement public hospitalier de Sfisef (wilaya de Sidi Bel-Abbes), dans le cadre de la coopération avec le Centre hospitalo-universitaire (CHU) Dr Abdelkader Hassani de Chef-lieu de la wilaya, selon la cellule de communication du CHU.

La même source a précisé que cette opération, supervisée, mardi, par une équipe médicale du service de chirurgie pédiatrique du CHU de Sidi Bel-Abbes, a concerné des enfants souffrant de malformations congénitales et de diverses pathologies. Cinq interventions chirurgicales ont été effectuées et d'autres opérations ont été programmées au profit de patients examinés au cours de cette journée.

Cette activité de santé s'inscrit dans le cadre d'une convention de coopération entre le CHU de Sidi Bel-Abbes et l'hôpital de Sfisef, et vise à met-

tre en œuvre les recommandations du ministère de la Santé relatives au renforcement de la prise en charge sanitaire spécialisée et à la proximité des services médicaux pour les citoyens.

L'opération a été encadrée par la cheffe du service de chirurgie pédiatrique du CHU, la professeure Hatheri, accompagnée d'une équipe médicale spécialisée en chirurgie pédiatrique, ainsi que de praticiens en anesthésie-réanimation.

Le Directeur général du CHU, M. Bensenuci Mohamed, a souligné que ce type d'initiative s'inscrit dans le cadre de l'amélioration de la prise en charge des patients, de l'élargissement de l'offre en chirurgie spécialisée à travers la wilaya, de l'allègement des déplacements vers les grands centres hospitaliers, ainsi que du soutien aux structures de santé de proximité et de l'échange d'expertises médicales.

PALESTINE

Génocide sioniste à Ghaza: le bilan s'alourdit à 67.938 martyrs et 170.169 blessés

Le bilan de l'agression génocidaire menée par les forces d'occupation sionistes contre la bande de Ghaza, depuis le 7 octobre 2023, s'est alourdi à 67.938 martyrs et 170.169 blessés, ont indiqué mercredi les autorités sanitaires palestiniennes.



Les corps de 25 martyrs ainsi que 35 blessés ont été transférés vers les hôpitaux de Ghaza au cours des dernières 24 heures, précise la même source, notant que les corps de nombreuses victimes se trouvent encore sous les décombres.

GUINÉE

Près de 5.000 personnes mortes d'un cancer sur plus de 6.000 malades détectés depuis le 1^{er} janvier

Près de 5.000 personnes sont mortes d'un cancer en Guinée sur plus de 6.000 malades détectés dans le pays du 1^{er} janvier au 30 septembre, a déclaré le coordinateur du Comité national de lutte contre le cancer, Bangaly Traoré. "Les cancers du sein, du col de l'utérus, du foie, de la prostate et ceux touchant les en-

fants figurent parmi les pathologies les plus fréquentes dans les structures sanitaires du pays, aussi bien en milieu urbain que rural", a ajouté le Dr Traoré, qui s'exprimait lundi à l'occasion du lancement d'une campagne de sensibilisation des populations sur le cancer. C'est face à cette préoccupante situation que le Comité national de lutte contre le cancer a lancé la dite campagne pour informer les populations sur les méthodes de dépistage et la prise en charge des cas de cancer, a-t-il expliqué, soulignant la nécessité de détecter précocement la maladie en vue d'offrir aux patients de fortes chances de guérison.

SÉNÉGAL

La fièvre de la vallée du Rift fait 20 décès

Au moins 20 personnes sont mortes au Sénégal en raison de la fièvre de la vallée du Rift, qui se transmet des animaux aux humains, a annoncé le ministère sénégalais de la Santé et de l'Action sociale.

"Depuis le début de l'épidémie, le Sénégal a enregistré 171 cas confirmés, dont 20 décès et 128 guéris", indique le ministère de la Santé dans un communiqué.

La région de Saint-Louis est la plus touchée, avec 159 cas, souligne le ministère sénégalais.

L'épidémie de la fièvre de la vallée du Rift a débuté au Sénégal le 21 septembre dernier. La maladie sévit notamment dans les zones d'élevage situées dans le nord-ouest du pays.

L'épidémie s'est également propagée en Mauritanie, pays voisin, où trois personnes en sont décédées.

La fièvre de la vallée du Rift touche principalement le bétail, mais l'agent



pathogène peut également être transmis à l'homme, notamment par les piqûres de moustiques.

L'infection peut provoquer des formes graves de la maladie chez l'homme, entraînant des atteintes au foie et la perte de la vue. Dans certains cas, cela peut conduire à un décès.

Le virus responsable de la maladie

a été identifié pour la première fois au début du XX^e siècle dans une ferme au Kenya, située dans la vallée du Grand Rift.

Entre 2006 et 2007, une épidémie a ravagé l'Afrique de l'Est, touchant le Kenya, la Somalie et la Tanzanie, et entraînant la mort d'un millier de personnes sur un total de 450.000 cas.

PATHOLOGIES
NEUROLOGIQUES**L'OMS met en garde contre l'augmentation des cas dans le monde**

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a mis en garde contre l'augmentation des pathologies neurologiques à travers le monde, appelant à conjuguer les efforts en vue de parvenir à une réponse mondiale à même de les contrecarrer. "Les troubles neurologiques touchent plus de 40% de la population mondiale, soit plus de trois milliards de personnes, et provoquent plus de 11 millions de décès chaque année", affirme l'OMS.

En 2021, les dix principaux troubles neurologiques contribuant à la mortalité et à l'invalidité comprenaient les accidents vasculaires cérébraux (AVC), les migraines, la maladie d'Alzheimer, la méningite ou l'épilepsie idiopathique. Cependant, des obstacles structurels, financiers et sociaux entravent les progrès dans la lutte contre ces maladies, tandis que la stigmatisation et les préjugés largement répandus empêchent souvent certaines personnes de se faire soigner, a signalé l'agence onusienne.

L'OMS "appelle à une action mondiale urgente, fondée sur des données probantes et coordonnée pour donner la priorité à la santé cérébrale et développer les soins neurologiques".

Seuls 63 pays disposent aujourd'hui d'une politique nationale sur les troubles neurologiques, tandis que 34 déclarent disposer d'un financement dédié.

En 2022, l'Assemblée mondiale de la santé a adopté un plan d'action contre l'épilepsie et les autres troubles neurologiques afin de réduire leur impact.

Mais dans son premier aperçu de la réponse mondiale aux troubles neurologiques, l'OMS a indiqué que les pays à faible revenu comptaient plus de 80 fois moins de neurologues que les pays à revenu élevé.

Selon l'organisation, le sous-financement chronique de la recherche, en particulier dans les pays à revenu faible et intermédiaire, freine l'élaboration de politiques efficaces sur les troubles neurologiques.

TCHAD

L'ONU alloue 1 million de dollars à la lutte d'urgence contre l'épidémie de choléra

Le Coordonnateur des secours d'urgence des Nations unies, Tom Fletcher, a alloué un million de dollars provenant du Fonds central pour les interventions d'urgence (CERF) aux efforts de réponse d'urgence à l'épidémie de choléra meurtrière qui sévit au Tchad, a déclaré mardi un porte-parole de l'ONU.

Ce nouveau financement, qui complète les 3 millions de dollars précédemment alloués à la lutte contre le choléra au Tchad, vise à contenir la propagation de la maladie, principalement en améliorant l'accès à l'eau et à l'assainissement, en fournissant un soutien médical à la population et en renforçant les activités communautaires visant à sensibiliser aux risques et à encourager la prévention proactive, a déclaré lors de son point de presse quotidien Stéphane Dujarric, porte-parole du secrétaire général de l'ONU.

Dimanche, plus de 2.600 cas suspects et près de 150 décès avaient déjà été signalés dans le pays, où l'épidémie touche les provinces orientales du Ouaddaï et du Sila, des zones qui accueillent un grand nombre de personnes déplacées par le conflit au Soudan voisin, ainsi que la province centrale du Guera, a déclaré M. Dujarric.

Les chiffres indiquent un taux de mortalité potentiel de près de 6%, ce qui est bien supérieur au seuil d'urgence de 1% défini par l'Organisation mondiale de la Santé, a-t-il précisé.

Depuis le début de l'année, le CERF a débloqué 11 millions de dollars pour lutter contre des épidémies de choléra et atténuer leurs effets dans cinq pays africains, dont le Tchad, a indiqué le porte-parole.

L'entreprise VMS Industrie et la SAA s'offrent une alliance stratégique pour une mobilité plus sûre et un avenir industriel souverain

Par ABED MEGHIT

L'économie nationale vient de s'enrichir d'un nouvel exemple de coopération intelligente entre le secteur public et le secteur privé et ce dans un contexte marqué par la volonté du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, de promouvoir une économie résiliente, innovante et souveraine.

Ainsi l'entreprise VMS Industrie, leader algérien dans la fabrication de motocyclettes, et la Société Algérienne d'Assurance (SAA), acteur majeur du secteur public des assurances, ont officialisé ce mercredi leur partenariat stratégique inédit. L'accord, conclu au siège de la SAA à Bab Ezzouar, vise à renforcer la mobilité, la sécurité routière et la production nationale, tout en accompagnant la stratégie nationale de développement économique et social. La signature de ce partenariat marque une étape significative dans la dynamique de diversification de l'économie algérienne.

VMS Industrie, reconnue pour son savoir-faire dans la conception et l'assemblage de motocyclettes locales, s'allie à la SAA pour bâtir une offre globale et intégrée autour de la mobilité et de la sécurité. Les deux institutions s'engagent à offrir des solutions d'assurance novatrices, adaptées aux spécificités du marché national et aux besoins des utilisateurs de véhicules à deux roues produits en Algérie. Cet engagement commun s'inscrit dans une vision de long terme qui place la production locale au cœur de la relance économique.

En encourageant la consommation de produits fabriqués en Algérie et en soutenant les industries locales, cette alliance contribue à la réduction de la dépendance du pays vis-à-vis des importations et participe aussi à la création d'emplois qualifiés et durables, renforçant ainsi la cohésion sociale et territoriale.

Cette approche pragmatique traduit également la volonté de construire une économie plus équilibrée, fondée sur la complémentarité entre le savoir-faire industriel privé et l'expertise institutionnelle publique. Le partenariat VMS-SAA ne se limite donc pas à un simple accord économique, mais il incarne une philosophie nationale de coopération, celle d'un développement fondé sur la solidarité, la performance et l'innovation.

Pour la SAA, cet accord s'inscrit pleinement dans la mission d'un assureur public moderne, celle d'accompagner les transformations économiques du pays, de soutenir les filières industrielles et d'offrir des garanties adaptées aux nouveaux besoins de la société. De son côté, l'entreprise VMS Industrie, poursuit son ambition d'élargir son empreinte industrielle en Algérie tout en adoptant une approche plus intégrée de la mobilité durable.

La sécurité routière, priorité nationale et levier social

Au-delà des dimensions industrielles et économiques, cette alliance répond à une priorité sociale majeure : la sécurité routière. En Algérie, les deux-roues motorisés connaissent une croissance importante, mais leur utilisation reste souvent associée à des risques élevés. Conscients de cet enjeu, VMS Industrie et la SAA ont choisi d'unir leurs compétences pour promouvoir une culture de prévention et de responsabilité



Une coopération emblématique pour un modèle de développement national

sur les routes.

Le partenariat prévoit ainsi la mise en place d'offres d'assurance spécialement conçues pour les motocyclistes, intégrant des outils modernes de protection, d'assistance et de sensibilisation. Cette approche innovante vise non seulement à mieux protéger les conducteurs, mais aussi à éduquer les usagers à une conduite plus sûre et plus respectueuse des règles de circulation.

En contribuant à la réduction du nombre d'accidents, cette initiative répond directement aux objectifs de sécurité fixés par les autorités publiques. Ce volet social du partenariat illustre une conception renouvelée du rôle de l'entreprise dans la société : celui d'un acteur responsable, porteur de valeurs humaines et de solidarité. La sécurité routière n'est plus seulement un enjeu technique ou assurantiel, mais un vecteur de progrès collectif, où l'innovation technologique se met au service de la vie et du bien-être des citoyens.

Un levier de souveraineté économique et d'innovation nationale

En s'associant, la SAA et VMS Industrie incarnent une nouvelle forme de patriotisme économique. Leur collaboration symbolise la confiance mutuelle entre le secteur public et le secteur privé, dans un contexte où le pays cherche à renforcer son autonomie industrielle.

Ce partenariat s'inscrit dans la continuité des orientations nationales prônées par le Président de la République, pour qui « le partenariat public-privé est un levier fondamental pour bâtir une économie résiliente, souveraine et innovante ».

En effet, la SAA et VMS Industrie démontrent qu'une alliance intelligente entre des acteurs nationaux peut produire des effets concrets sur le terrain : stimulation de la production, création d'emplois, innovation locale et transfert de savoir-faire. Cette complémentarité génère une valeur ajoutée multiple : économique, sociale et technologique. En soutenant la fabrication nationale, ce partenariat contribue à renforcer la souveraineté du pays dans le domaine de la mobilité, tout en encourageant l'émergence d'un écosystème industriel national cohérent et compétitif. L'innovation occupe une place centrale dans cette démarche.

Les deux institutions ambitionnent d'intégrer la digitalisation à tous les niveaux de leur coopération, de la gestion des contrats d'assurance à la relation-client. Cette modernisation des processus permettra d'améliorer la qualité des services, de raccourcir les délais de traitement et d'offrir aux utilisateurs une expérience plus fluide et personnalisée.

La technologie devient ainsi un catalyseur de progrès et d'efficacité, au service de la satisfaction des citoyens et du développement économique.

détermination à faire de cette alliance un modèle de partenariat national, démontrant que les synergies entre les institutions publiques et les entreprises privées peuvent produire des résultats tangibles et durables.

Pour M. SAIGH Abdelkrim, cet accord représente une « étape naturelle dans le développement de VMS Industrie » qui s'efforce depuis plusieurs années de faire du motocycle algérien un symbole de fierté nationale.

De son côté, M. BENMILIA Youcef a souligné la volonté de la SAA de se positionner en assureur innovant, capable d'accompagner les mutations du marché tout en soutenant les acteurs économiques du pays. Au-delà de ses aspects techniques et financiers, cette coopération porte une dimension symbolique forte : celle d'un partenariat exemplaire entre la sphère économique et la sphère institutionnelle. Elle illustre la maturité du tissu économique algérien, capable aujourd'hui de concevoir des solutions globales, performantes et intégrées au service du développement national.

Un avenir prometteur fondé sur la synergie et la responsabilité

Ce partenariat stratégique entre VMS Industrie et la SAA s'annonce comme un catalyseur de changement pour les deux secteurs concernés — l'assurance et la mobilité — mais aussi comme un exemple inspirant pour d'autres domaines de l'économie nationale. En conjuguant innovation, responsabilité et engagement, les deux institutions posent les bases d'un nouveau modèle de coopération nationale. L'accord incarne aussi une vision d'avenir : celle d'une Algérie qui mise sur ses forces internes pour bâtir une économie moderne, équilibrée et durable. En favorisant la production nationale et en soutenant la sécurité routière, ce partenariat contribue à la construction d'un tissu économique plus autonome et plus compétitif, tout en répondant aux attentes sociales des citoyens. À long terme, cette alliance pourrait ouvrir la voie à d'autres initiatives conjointes dans les domaines de la technologie, de la mobilité électrique ou encore des services digitaux. Elle offre ainsi un cadre de coopération évolutif, adaptable aux transformations du marché et aux nouveaux défis économiques du pays.

En conclusion, la collaboration entre la SAA et VMS Industrie dépasse le simple cadre contractuel : elle représente un symbole fort de confiance, de patriotisme économique et de modernité. Elle témoigne d'une Algérie en marche vers un modèle de développement plus responsable, fondé sur l'intelligence collective et la complémentarité entre le public et le privé.

Ce partenariat exemplaire ouvre une nouvelle page dans l'histoire industrielle et sociale du pays. Il traduit la volonté commune de bâtir une Algérie plus sûre, plus innovante et plus souveraine, où la mobilité devient non seulement un droit, mais aussi un moteur de prospérité partagée.



CONSEIL DE SÉCURITÉ Les A3+ exigent la libération des actifs libyens gelés

Le groupe des A3+ au Conseil de sécurité (Algérie, Somalie, Sierra Leone + Guyana) a appelé, mardi à New York, à permettre à l'Autorité libyenne d'investissement de déposer des réserves de trésorerie gelées appartenant à la Libye, tout en exigeant l'arrêt des ingérences étrangères dans les affaires de ce pays.

"Nous sommes profondément préoccupés par l'érosion continue des actifs libyens gelés en raison de la mauvaise gestion de certaines institutions financières et déplorons la non application du paragraphe 14 de la résolution 2769 (du Conseil de sécurité) qui permet à l'Autorité libyenne d'investissement de réinvestir ses réserves de trésorerie gelées", a déclaré, au nom du groupe A3+, le représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies, Amar Bendjama.

"Nous attendons l'émission de la notice d'application (de la résolution) qui devrait être envoyée à toutes les institutions financières compétentes sans délai", a insisté M. Bendjama, qui intervenait lors d'une réunion du Conseil de sécurité consacrée à la situation en Libye.

"Les A3+ constatent avec préoccupation les difficultés économiques auxquelles est confrontée la Libye avec, notamment, une absence totale d'un budget unifié et d'un mécanisme de contrôle", a enchaîné le diplomate, en saluant les décisions du Conseil présidentiel libyen "concernant le lancement d'un audit financier complet sur les comptes publics libyens et la mise en place d'un organisme technique pour contrôler les contrats en rapport avec les secteurs pétrolier et de l'électricité".

Par ailleurs, les A3+ considèrent qu'une solution politique en Libye sera difficile à réaliser devant l'ampleur de l'ingérence étrangère. Une situation "davantage aggravée par le flux significatif d'armes (entrant dans le pays) et la contrebande de carburant, ce qui constitue une violation flagrante des résolutions du Conseil de sécurité", assurent-ils.

"Nous demandons le retrait immédiat de toutes les forces étrangères, des combattants étrangers et des mercenaires. La souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale de la Libye doivent être respectées", soutiennent-ils.

Le groupe a souligné, en outre, la nécessité de placer, au cœur de n'importe quelle feuille de route concernant la Libye, l'idée qu'une solution à la crise doit être menée par et pour les Libyens afin de "faire progresser l'unification de toutes les institutions et pour paver la voie à des élections libres, honnêtes et transparentes".

Il a également joint sa voix à celles qui appellent au "recalibrage" de l'UNSMIL (Mission d'appui des Nations unies en Libye) afin qu'elle puisse accomplir son mandat convenablement.

"Alors que les jours deviennent des mois, et les mois s'étirent pour devenir des années, la Libye reste piégée dans un cycle de transitions interminables. Si les Libyens

avaient pu façonner leur propre destin, ils auraient depuis longtemps établi la paix et la stabilité", a affirmé le groupe.

Il a appelé, à cette occasion, le Conseil de sécurité à passer de la gestion de la crise à un engagement réel en affrontant ceux qui entravent la progression de la Libye vers la paix et la stabilité. "Le Conseil de sécurité doit reconnaître les erreurs du passé", a-t-il dit.

Le groupe a estimé que globalement, l'incertitude persistait en Libye, évoquant toutefois des "lueurs d'espoir". Les A3+ se félicitent, à ce propos, du "progrès significatif réalisé par le Conseil présidentiel et le gouvernement d'union nationale qui s'est concrétisé par un accord devant réduire les tensions dans la capitale".

Cet accord "assurera la remise des infrastructures vitales aux institutions de l'Etat et interdit toute forme de militarisation dans la zone de la capitale libyenne".

Les A3+ expriment aussi leur soutien aux efforts en cours pour faire avancer les réformes du secteur de la sécurité et dissoudre les groupes armés agissant en dehors de l'autorité de l'Etat. Ils espèrent également l'achèvement de la deuxième phase des élections municipales, dans 16 municipalités du pays, le 18 octobre et le lancement de la troisième phase le 20 du même mois.

ONU : la Chine appelle à un soutien international pour la transition politique en Libye

Le représentant permanent adjoint de la Chine auprès des Nations Unies, Geng Shuang, a appelé à New York la communauté internationale à "soutenir la Libye dans la finalisation de sa transition politique".

"La situation politique et sécuritaire en Libye s'est récemment améliorée.

Cependant, des problèmes structurels profondément enraci-

nés restent sans solution, et la réalisation d'une paix ainsi que d'une stabilité durables continue de se heurter à de sérieux obstacles", a déclaré le diplomate chinois lors d'une réunion mardi du Conseil de sécurité consacrée à la situation en Libye.

"Il est nécessaire de soutenir la Libye dans la finalisation de sa transition politique", a-t-il recommandé au Conseil de sécurité.

Et de poursuivre : "Cela nécessite le soutien et l'aide constructifs et continus de la communauté internationale".

Par ailleurs, M. Geng a souligné que "les forces extérieures devraient cesser toute ingérence induite dans les affaires libyennes", appelant à "déployer des efforts pour aider la Libye à améliorer sa situation sécuritaire et à retrouver son élan de développement".

KENYA

Décès de l'ancien Premier ministre Raila Odinga

L'ancien Premier ministre kényan Raila Odinga est décédé mercredi en Inde à l'âge de 80 ans, a annoncé une source au sein de son bureau.

Le journal indien Mathrubhumi avait

rapporté pour sa part qu'Odinga, qui suivait un traitement dans la ville méridionale indienne de Kochi, avait été victime d'un arrêt cardiaque mercredi.

Il a été transporté d'urgence à l'hôpital, où

son décès a été constaté. "La mort est confirmée", a déclaré de son côté un responsable de la police du district d'Ernakulam, Krishnan M. "Il se promenait avec sa sœur, sa fille et son médecin lorsqu'il

s'est écroulé (...) il a été conduit dans un hôpital où il a été déclaré mort".

En tant que leader de l'opposition, Odinga a perdu les cinq campagnes présidentielles auxquelles il a participé.

GABON

Le parti du président Nguema remporte le second tour des législatives

L'Union démocratique des bâtisseurs (UDB), le parti du président gabonais en exercice, Brice Clotaire Oligui Nguema, a remporté le second tour des élections législatives, tenu le 11 octobre, ont rapporté mercredi des médias locaux.

"Les résultats des scrutins organisés dans le pays ont été publiés dans L'Union, journal officiel du

Gabon. Selon ces résultats, le parti de Nguema a obtenu 52 sièges au premier tour, le 27 septembre, et 50 sièges lors du second tour, le 11 octobre", ont précisé les mêmes sources.

Avec 102 sièges sur les 145 que compte l'Assemblée nationale, l'UDB détient ainsi la majorité et représentera environ 70% des députés. Le Parti démocratique gabo-

nais (PDG) de l'ancien président Ali Bongo Ondimba décroche 16 sièges, dont 5 au premier tour et 11 au second.

Le Rassemblement pour la Patrie et la Modernité (RPM) obtient 3 sièges, l'Union nationale (UN) et les Démocrates sociaux gabonais (SDG) 2 sièges chacun, alors que les autres petits partis remportent chacun un siège.

ONU - QUATRIÈME COMMISSION L'Amérique latine et les Caraïbes appellent à l'autodétermination du peuple sahraoui

Le peuple sahraoui a encore une fois bénéficié d'un large soutien de la part des pays d'Amérique latine et des Caraïbes, lors des travaux de la Quatrième Commission de l'Assemblée générale de l'ONU chargée des questions politiques spéciales et de la décolonisation, en faveur de son droit à l'autodétermination et à l'indépendance.

Conformément à la résolution 1514 de l'Assemblée générale de l'ONU sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux, les représentants de nombreuses nations ont réitéré l'urgence d'une solution qui met fin à la situation coloniale actuelle au Sahara occidental, un territoire non-autonome depuis plus de 60 ans et occupé par le Maroc depuis 1975.

Cuba, par la voix de son représentant, a exigé une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable qui permet au peuple sahraoui de déterminer son propre avenir, rejetant les décisions unilatérales qui ignorent les droits du peuple sahraoui et violent le droit international et les résolutions de l'ONU.

Le Nicaragua et la Bolivie ont exprimé leur engagement ferme et historique à reconnaître et défendre les droits inaliénables de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) à la liberté, à l'autodétermination et à la souveraineté nationale.

Tous deux ont souligné la nécessité urgente d'établir un processus politique et appelé à l'organisation d'un référendum supervisé par les Nations unies.

De son côté, le Guyana a réaffirmé son soutien aux résolutions de l'ONU, exhortant toutes les parties à respecter et à adhérer à ces résolutions, soulignant que le règlement du conflit contribuerait à la stabilité de la région.

Le Pérou, à son tour, a souligné qu'un processus politique soutenu par la Minurso (Mission des Nations unies pour le référendum au Sahara occidental) et par l'envoyé personnel devrait garantir des conditions acceptables pour toutes les parties.

Enfin, la Communauté des Etats d'Amérique latine et des Caraïbes (CELAC) a, dans un communiqué conjoint, réitéré son ferme appui à toutes les résolutions pertinentes de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité, se rapportant au Sahara occidental.

L'objectif premier, poursuit la déclaration conjointe, est de parvenir à une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable qui garantit le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui.

GUINÉE-BISSAU - PRÉSIDENTIELLE La candidature du leader du PAIGC déclarée illégale (Cour suprême)

La Cour suprême de justice de la Guinée-Bissau a annoncé mardi que la candidature à l'élection présidentielle du chef du Parti africain pour l'indépendance de la Guinée et du Cap-Vert (PAIGC), Domingos Pereira, était illégale, au motif qu'elle a été déposée sur la base d'une coalition non agréée et sans fondement juridique.

Cette décision "est définitive et sans possibilité d'appel", a indiqué le porte-parole de la Cour suprême, Mamadu Embalo, lors d'une conférence de presse tenue à Bissau.

Concernant la coalition de la Plateforme de l'alliance inclusive (PAI) - Terra Ranka qui soutient la candidature de M. Pereira, sa demande d'enregistrement a été rejetée le 23 septembre par la justice à cause d'"une impossibilité objective d'appréciation", a souligné M. Embalo.

La décision prise à l'endroit de ladite plateforme "est définitive et sans possibilité de recours", a-t-il ajouté, soulignant que cela explique pourquoi la plateforme ne peut présenter de candidats aux législatives ni soutenir un candidat à la présidentielle. Les élections législatives et présidentielle bissau-guinéennes se tiendront en même temps le 23 novembre 2025.

APS

CAUSE PALESTINIENNE Cessez-le-feu à Ghaza : l'ONU appelle l'entité sioniste à respecter ses engagements

Les Nations unies ont appelé l'entité sioniste à respecter les engagements pris lors de la conclusion de l'accord de cessez-le-feu, signé avec le mouvement de résistance palestinien Hamas, en particulier l'acheminement sans entraves des aides humanitaires dans l'enclave palestinienne.



"Toutes les parties doivent respecter leurs engagements, en particulier en ce qui concerne l'acheminement continu de l'aide humanitaire au profit des Ghazaouis", a indiqué mardi le porte-parole adjoint du Secrétaire général

de l'ONU, Farhan Haq, au cours d'une conférence de presse à New York.

Le responsable onusien a déploré, dans ce sens, la lettre envoyée par l'entité sioniste faisant part de son intention de réduire de moitié le nombre de ca-

mions d'aide humanitaire autorisés à entrer dans la bande de Ghaza.

Il a réaffirmé que "l'ONU continue de travailler pour faire parvenir le plus d'aide possible aux civils de Ghaza".

Selon les agences onu-

siennes et autres ONG, la population de Ghaza, victime d'une agression sioniste génocidaire pendant deux ans, a besoin d'énormes aides.

"Toutes les conditions de vie sont désormais inexistantes", affirme-t-on.

Espagne: grève générale et manifestations en soutien à la Palestine

Une grève générale et des manifestations sont prévues mercredi en Espagne à l'appel des principaux syndicats ouvriers et étudiants, en protestation contre le génocide sioniste perpétré contre le peuple palestinien dans la bande de Ghaza, a rapporté l'agence de presse palestinienne, Wafa.

En plus de la grève, des centaines de manifestations sont prévues à travers tout le territoire espagnol.

Les participants récla-

ment la rupture de toutes les formes de relations avec l'entité sioniste, a précisé la même source. Cette mobilisation intervient dans un contexte de mécontentement populaire et syndical croissant, après l'attaque des forces sionistes contre la Flottille «Global somud», partie de Barcelone pour briser le blocus de Ghaza.

Plusieurs participants ont été arrêtés par la marine sioniste dans les eaux internationales, rappelle-t-on. Le porte-parole de la

Confédération générale du travail (CGT), Santiago de la Iglesia, a déclaré que cette grève "représente l'intensification d'un long parcours syndical visant à imposer un changement réel dans la politique du gouvernement (espagnol) à l'égard de (l'entité sioniste), incluant la solidarité avec le peuple palestinien et la rupture des relations politiques, commerciales et culturelles". De son côté, la secrétaire générale de l'Union des étudiants,

Coral Campos, a affirmé que la grève étudiante constitue "une réponse directe aux scènes de meurtres et de déplacements forcés à Ghaza", ravagée par deux ans de guerre génocidaire sioniste. Pour Alvaro Obeira, représentant de la solidarité ouvrière et porte-parole du mouvement, la grève est un moyen de contraindre le gouvernement (espagnol) à mettre fin à ses relations avec l'entité sioniste "qui pratique le génocide".

Des étudiants américains réclament la fin du blocus sioniste à Ghaza lors d'une marche à New York

Des étudiants de l'université américaine Hofstra ont organisé mardi une grande marche partie de Times Square, à Manhattan, en direction du siège des Nations unies à New York, pour réclamer notamment la fin du blocus sioniste imposé à la bande de Ghaza. Lors de cette marche intitulée "Student Voices for Palestine" (voix des étudiants

pour la Palestine), les participants ont brandi des drapeaux palestiniens et scandé des slogans appelant à la levée du blocus imposé par l'occupant sioniste au territoire de Ghaza et à la libre entrée des aides humanitaires destinées à la population de l'enclave assiégée. Les étudiants ont aussi exprimé leur solidarité avec la flottille humanitaire récem-

ment interceptée par l'armée sioniste alors qu'elle se dirigeait vers la bande de Ghaza. Ils ont précisé aussi que cette marche s'inscrivait dans le cadre d'une série d'initiatives étudiantes opposées à la guerre génocidaire sioniste contre Ghaza, soulignant que la jeunesse américaine fait entendre sa voix pour la justice et la liberté en Palestine. Le bilan

provisoire des deux ans d'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza, était établi mardi à 67.913 martyrs et 170.134 blessés, selon les autorités sanitaires palestiniennes. Un accord de cessez-le-feu, conclu entre le mouvement de résistance palestinien Hamas et l'entité sioniste, est entré en vigueur le 9 octobre.

L'Italie nomme un envoyé spécial pour la bande de Ghaza (MAE italien)

Le gouvernement italien a décidé de nommer le diplomate Bruno Archi comme envoyé spécial pour la bande de Ghaza et intensifier l'acheminement de l'aide humanitaire vers l'enclave dévastée par deux ans d'agression sioniste, a déclaré le ministre italien des Affaires étrangères, Antonio Tajani, cité par des médias locaux.

S'exprimant en marge d'une conférence organisée par son parti de centre-

droit, Forza Italia (FI), Tajani a précisé que "Bruno Archi, actuellement ambassadeur d'Italie auprès de l'Organisation des Nations unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), avait présidé plus tôt dans la journée une réunion opérationnelle au ministère des Affaires étrangères".

"Ce matin, il y a eu une réunion opérationnelle au ministère des Affaires étrangères, présidée par l'ambassadeur Archi, que

j'aimerais nommer comme envoyé spécial du ministère pour Ghaza", a déclaré Tajani aux journalistes, selon l'agence ANSA.

Tajani a ajouté que l'Italie évaluaient la situation concernant ce qui peut être envoyé aux Palestiniens de Ghaza et avait déjà rassemblé des centaines de tonnes de vivres en vue de leur envoi.

"Nous allons accélérer la distribution des denrées alimentaires.

Certaines ont déjà commencé à arriver, mais ce n'est pas simple.

Il faut travailler jour après jour", a-t-il ajouté.

Il a confirmé, dans ce sens, que la priorité de Rome était d'augmenter l'aide humanitaire à Ghaza après l'entrée en vigueur du cessez-le-feu, vendredi dernier, tout en garantissant la coordination avec les organisations internationales et les partenaires régionaux.

AFGHANISTAN - PAKISTAN Cessez-le-feu de 48H près plusieurs jours de violences

L'Afghanistan et le Pakistan ont approuvé mercredi un cessez-le-feu de 48 heures après l'une des confrontations armées les plus graves des dernières années à leur frontière, ayant fait des dizaines de morts.

Cette trêve est entrée en vigueur à 13H00 GMT, peu de temps après avoir été annoncée par les deux pays, chacun assurant que l'autre l'a demandée pour mettre fin à la flambée de violences.

Le gouvernement afghan a ordonné à son armée de respecter la trêve, a indiqué son porte-parole Zabihullah Mujahid, sur les réseaux sociaux.

"Pendant cette période, les deux parties s'efforceront sincèrement de trouver une solution positive à ce problème complexe, mais résoluble, par un dialogue constructif", a, de son côté, déclaré la diplomatie pakistanaise.

Avant l'instauration du cessez-le-feu, Kaboul et Islamabad se sont mutuellement accusés d'avoir lancé de nouvelles attaques contre la frontière mercredi.

Mais le Pakistan a également mené des "frappes de précision" à Kaboul, selon des sources de sécurité pakistanaises.

Ce nouveau cycle de violence entre les deux pays avait été déclenché par d'autres explosions survenues à Kaboul et dans le sud-est du pays jeudi dernier. Elles avaient été attribuées au Pakistan par le gouvernement taliban, qui a par la suite lancé une opération à la frontière.

Cette fois, le gouvernement taliban n'a pas accusé le Pakistan mais confirmé l'explosion d'une citerne de pétrole et d'un transformateur électrique, sans donner davantage de précisions.

Des sources de sécurité pakistanaises ont indiqué que l'armée avait notamment frappé des repaires de talibans afghans mercredi.

Des dizaines de morts avaient été recensés de chaque côté samedi et dimanche, mais seulement des combattants.

Mercredi, la Mission d'assistance des Nations unies en Afghanistan (Manua) a dit avoir recensé "des dizaines de civils tués et blessés", tandis que le rapporteur spécial de l'ONU Richard Bennett a appelé à une "retnue maximale". Ces violences surviennent sur fond de tensions récurrentes entre les deux pays voisins, alimentées par des questions sécuritaires.

Au moins 15 civils afghans tués dans de nouveaux heurts à la frontière avec le Pakistan

Au moins 15 civils ont été tués et une centaine blessés lors de nouveaux affrontements à la frontière entre l'Afghanistan et le Pakistan, ont annoncé mercredi des responsables afghans. Dans la région afghane de Spin Boldak, des heurts ont éclaté dans la nuit et des obus de mortier ont été tirés, a précisé Ali Mohammad Haqmal, porte-parole du département d'Information de la ville, faisant état de 15 civils tués.

Ce bilan a été confirmé par Abdul Jan Barak, un responsable de l'hôpital du district de Spin Boldak, selon qui plus de 80 femmes et enfants ont été blessés. Tous les commerces de la zone sont fermés et de nombreux habitants ont quitté les lieux, selon des correspondants de presse sur place. Ces nouveaux heurts interviennent sur fond de tensions récurrentes entre les deux pays voisins, alimentées par des questions sécuritaires.

APS

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES ARTS

M^{me} Bendouda insiste sur le respect des délais de remise de la Carte d'artiste

La ministre de la Culture et des Arts, Mme Malika Bendouda, a présidé une réunion de travail et d'évaluation sur l'état d'avancement des projets de numérisation du secteur, ordonnant la résolution immédiate des problèmes techniques survenus sur la plateforme numérique de la Carte d'artiste, et sa remise aux concernés dans les délais, a indiqué un communiqué du ministère.



Lors de cette réunion de travail, Mme Bendouda, a également suivi l'exposé d'une "présentation exhaustive" sur différents programmes et projets liés à la numérisation, appelant à une "plus grande précision dans la collecte et le traitement des données".

Mme Bendouda a, par ailleurs, souligné l'importance d'"améliorer les mécanismes de suivi et de coordination pour assurer une mise en œuvre efficace", tout en respectant les "délais de réalisation des projets et programmes de

numérisation", selon le communiqué. Dans le même élan, elle a donné des orientations concernant l'"amélioration de la qualité des services numériques liés aux applications de l'Office national du droit d'auteur et des droits voisins (ONDA)", afin de garantir, a-t-elle ajouté, "la fluidité de leur utilisation et le renforcement de la protection numérique de la propriété intellectuelle et artistique".

Les étapes finales du projet relatif à la connexion des bibliothèques principales à travers le

pays, ont également été abordées par Mme la ministre qui a souligné "la nécessité d'achever ce processus le plutôt possible et d'utiliser des normes techniques qui garantissent la fluidité des échanges de données et la disponibilité numérique des ressources documentaires pour les chercheurs et les lecteurs", car il s'agit, a-t-elle précisé, d'une "étape fondamentale vers l'établissement d'une culture d'accès libre à la connaissance".

La réunion s'est achevée avec l'affirmation de la ministre de la Culture et des Arts, sur la "nécessité de poursuivre la modernisation du système d'information de son département et de renforcer la transformation numérique dans la gestion des installations culturelles", conformément aux efforts de l'Etat pour moderniser l'administration publique et améliorer la performance institutionnelle au service de l'efficacité, de la transparence et de la qualité des services culturels publics.

JOURNÉE NATIONALE DE L'ÉMIGRATION

L'ONCI programme plusieurs activités culturelles à Oran

A l'occasion de la Journée nationale de l'émigration, commémorée chaque 17 octobre, en souvenir des massacres d'Algériens en ce jour en 1961 à Paris, l'Office national de la culture et de l'information (ONCI) a prévu plusieurs activités culturelles à Oran, selon cette établissement culturel.

Le programme, qui débutera samedi prochain, s'ouvrira par une conférence intitulée "Le massacre de la Seine, le cri de la liberté", portant sur plusieurs thématiques telles que "Le 17 octobre 1961, épopée de l'émigré algérien (...) nuit de liberté et de fidélité à la patrie", "Le rôle de la Fédération du FLN en France dans l'encadrement des émigrés : une bataille au cœur de l'ennemi", et "La coordination militaire durant la Guerre de libération dans les actions de résistance à Oran et Relizane".

Cette rencontre sera animée par des chercheurs en histoire algérienne et comprendra également la

présentation de témoignages vivants, selon la même source.

Au programme également une exposition de photos rendant hommage aux martyrs de la Révolution, retraçant les différentes étapes de la lutte du peuple algérien contre le colonialisme français, une pièce de théâtre historique intitulée "Une page d'Histoire", présentée par l'Association Thurya pour la culture et les arts de la wilaya de Tiaret.

L'ONCI prévoit également la projection de plusieurs films algériens destinés aussi bien aux adultes qu'aux enfants, parmi lesquels les longs métrage de "Hors-la-loi", "Héliopolis", "Opération Mai", "Les Portes du silence" et d'autres œuvres cinématographiques.

La manifestation se clôturera, le 24 octobre, avec une soirée artistique andalouse à la salle "El-Saâda" d'Oran, selon la même source.

EL-OUED

Douze artistes amateurs retenus pour le 12^{ème} festival de la musique et de la chanson soufies



Douze (12) artistes amateurs ont été sélectionnés pour animer la 12^{ème} édition du festival culturel local de la musique et de la chanson soufies, prévue du 24 au 27 octobre courant à El-Oued, a-t-on appris mardi des organisateurs.

Les participants ont été retenus parmi 16 candidats en lice, sur la base de quatre principaux critères, à savoir les paroles, la composition, l'interprétation et la mélodie, fixés par le jury. Ils seront en lice pour décrocher l'un des trois prix

Ardjoune d'or, d'argent ou de bronze, couronnant le classement des participants à cette compétition alliant authenticité et modernité de ce genre lyrique local, a indiqué un membre du comité d'organisation du festival, Bachir Ghrib.

M. Ghrib a expliqué que cette manifestation culturelle prévoit aussi, et pour la première fois depuis sa création, des concours en rapport avec la préservation et la promotion de la musique et chanson soufies, ayant trait au jeu de la

Zorna (instrument à vent traditionnel), l'instrument moderne, les meilleures recherches sur l'histoire de la chanson soufie et le créateur de contenus faisant la promotion de ce genre lyrique.

Placée sous le signe "la chanson soufie, mémoire de l'identité nationale", cette 12^{ème} édition prévoit des communications sur le chant et la musique, des ateliers afférents au thème et des sessions de formation sur l'exploitation de la numérisation dans l'édition de documents du secteur de la culture. Initié en coordination avec la direction de la Culture et des Arts, ce festival, qu'abritera la maison de la culture "Mohamed Lamine Lamoudi", vise à valoriser les spécificités artistiques de la musique et de la chanson de la région du Souf et de créer un espace de promotion de jeunes talents de la région.

APS

CONSTANTINE - SALON NATIONAL DE LA PHOTOGRAPHIE

Ouverture de la 3^{ème} édition le 1^{er} novembre prochain

La Maison de la culture Malek Haddad de Constantine abritera, du 1^{er} au 3 novembre prochain, la 3^{ème} édition du Salon national de la photographie, placé sous le thème "Les formes de la Révolution à travers l'objectif", avec la participation de photographes qui représentent plusieurs wilayas du pays, a indiqué, mercredi, le directeur de la culture et des arts de la wilaya, Farid Zaïter.

Dans une déclaration à l'APS le même responsable, a précisé que cette manifestation "vise à valoriser la mémoire nationale à travers la photographie et à mettre en avant sa valeur artistique et documentaire dans la préservation des étapes de la Révolution de libération et du combat national pour la liberté et l'indépendance".

Selon la même source, le salon constituera un espace artistique ouvert aux photographes professionnels et amateurs pour exprimer leur vision de l'histoire nationale à travers leurs objectifs et pour renforcer la conscience patriotique des jeunes générations par l'image en tant que moyen d'expression et de documentation.

La participation à cette édition s'articulera autour de trois axes principaux : "la photo révolutionnaire", "la photo historique" et "le récit photographique court" retraçant un événement historique précis à travers une série de trois à cinq clichés accompagnés d'un texte explicatif.

M. Zaïter a également précisé que les œuvres "doivent être originales et non traitées par des moyens d'intelligence artificielle, tout en respectant les règles artistiques et éthiques". Le salon sera marqué par des expositions et des conférences sur "le rôle de la photographie dans la documentation de la Révolution algérienne", ainsi que par la remise de distinctions aux photographes les plus méritants.

SIDI BEL-ABBES

Début de la manifestation «El Hakawati du patrimoine populaire algérien ancien»

La bibliothèque principale de lecture publique "Mohamed El-Kebbati" de Sidi Bel-Abbes accueille la manifestation culturelle intitulée «El Hakawati (le conteur) du patrimoine populaire algérien ancien», a-t-on appris auprès de la bibliothèque.

Cette manifestation, dont les activités ont débuté, lundi soir, vise à renforcer la dimension éducative et créative du hakawati (conteur traditionnel), en tant que moyen efficace de transmission des valeurs et du patrimoine culturel aux jeunes générations, précise la même source.

L'ouverture a été animée par l'artiste de renom Kada Bensemicha, accompagné de son fils, l'acteur de théâtre Hocine Bensemicha, devant un public composé principalement d'enfants accompagnés de leurs parents.

Ceux-ci ont vivement interagi avec les contes populaires anciens et les énigmes captivantes puisés de la mémoire collective.

L'artiste Kada Bensemicha a souligné que «le hakawati n'est pas un simple raconteur d'histoires, mais c'est également un porteur de la mémoire d'un peuple», ajoutant : «aujourd'hui, nous oeuvrons à faire revivre cet art pour préserver nos racines culturelles et les transmettre à nos enfants de manière ludique et éducative».

Organisée sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts, cette manifestation s'inscrit dans le cadre d'un programme annuel de promotion de la lecture.

La directrice de la bibliothèque, Warda Hakimi, a expliqué que «le conte populaire est un moyen efficace pour inciter les enfants à aimer les livres».

A travers ces activités, nous visons aussi à faire revivre notre patrimoine oral, qui a toujours joué un rôle important dans l'éducation culturelle et sociale ».

La bibliothèque principale «Mohamed El-Kebbati» prévoit de mettre en place des séances hebdomadaires consacrées au hakawati, ainsi que des ateliers de dessin et d'écriture inspirés des contes narrés, afin de lier lecture, plaisir et créativité, selon la même responsable.

De leur côté, plusieurs parents ont exprimé leur satisfaction quant à ce type d'activités mêlant divertissement et apprentissage, appelant à la généralisation de ce genre d'initiatives à l'ensemble des espaces culturels de la wilaya.

POSTE ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

Le ministère de la Poste envisage l'intégration de l'eSIM dans les offres de services

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, M. Sid Ali Zerrouki, a présidé, lundi dernier, une réunion avec le président de l'Autorité de régulation de la poste et des communications électroniques (ARPCE), les représentants des opérateurs de téléphonie mobile et de l'Agence nationale des fréquences (ANF), consacrée à l'examen de l'intégration de l'eSIM dans les offres de services.

A cette occasion, le ministre a souligné que cette technologie représente "un saut qualitatif dans les services de téléphonie mobile, car elle permet l'activation de plusieurs lignes sur un seul appareil sans carte SIM physique, contribuant ainsi à la simplification des procédures, à la réduction des importations de cartes SIM et au renforcement de la sécurité numérique", a expliqué le ministère dans un communiqué.

L'adoption de l'eSIM s'inscrit dans le cadre de la "feuille de route de la

transformation numérique qui accompagne les préparatifs du lancement du réseau 5G", a-t-il ajouté, appelant à une "coordination étroite entre les opérateurs et l'ARPCE afin de garantir l'opérationnalité des infrastructures et l'unification des normes techniques".

Dans ce contexte, le ministre a mis l'accent sur "l'importance du partage des infrastructures entre les opérateurs, en tant que choix stratégique visant à réduire les coûts de l'investissement en infrastructures et

à l'orienter vers le soutien aux investissements dans les infrastructures techniques pour les services de téléphonie et d'internet".

Il a souligné à cet égard que le citoyen demeure "au cœur des priorités du secteur, et que l'intégration de ce nouveau service s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par le ministère pour fournir des services numériques modernes et sécurisés qui renforcent la position de l'Algérie dans le domaine des communications modernes", selon la même source.



PAIEMENT MOBILE

Plus de 70.000 utilisateurs du système de paiement "DZ Mob Pay" (GIE monétique)

Le système de paiement mobile "DZ Mob Pay", une solution utilisable via QR code rendant achats et transferts encore plus pratiques, compte actuellement quelque 70.000 utilisateurs et 10.000 commerçants depuis son lancement début 2025, a indiqué mardi à Alger Abou Bakr Belloul, chef de division au Groupement d'intérêt économique Monétique (GIE monétique).

"Près de 8.000 transactions ont été enregistrées à ce jour sur le segment P2B (paiement entre particulier et commerçant)", a ajouté M. Belloul dans une déclaration à l'APS, en marge du Salon de l'e-commerce et des services en ligne (ECSEL Expo), qui se tient au Palais des expositions (Pins maritimes) du 15 au 18 octobre.

Dans le cadre de ce système, sept solutions bancaires de paiement sont d'ores et déjà déployées et relevant de cinq banques publiques et deux privées, a précisé le même responsable, ajoutant que deux nouvelles banques devraient intégrer la plateforme interbancaire "avant la fin de l'année en cours". Pour M. Belloul, l'in-

tégration prochaine d'Algérie Poste dans ce dispositif de paiement constituera un levier majeur pour accroître le nombre d'utilisateurs, contribuant ainsi à promouvoir davantage les moyens de paiement électronique. "Algérie Poste est actuellement en phase de développement et d'homologation de sa propre solution de paiement. Un dossier a été soumis au GIE Monétique et son intégration dans le système DZ Mob Pay suivra dès la finalisation de ces étapes techniques", a-t-il précisé à ce propos.

Dans ce cadre, il a rappelé que la solution Baridi Mob, opérant pour l'instant en mode intra-bancaire (entre clients et commerçants relevant d'Algérie Poste), enregistre déjà près de cinq millions de transactions/mois, ce qui constitue un potentiel de croissance considérable une fois connectée au réseau interbancaire DZ Mob Pay.

Lancée début 2025, DZ Mob Pay est une solution nationale de paiement mobile développée par le GIE Mo-

netique. Elle vise à faciliter davantage l'accès au paiement électronique et à généraliser son usage à travers des outils simples, sécurisés et adaptés aux besoins des usagers. Il s'inscrit dans les efforts des pouvoirs publics pour promouvoir l'inclusion financière, en contribuant à élargir l'accès aux services financiers et bancaires modernes pour toutes les catégories de la société. Grâce à cette plateforme, les utilisateurs peuvent régler leurs achats auprès des commerçants en scannant un code QR, effectuer des transferts d'argent instantanés entre particuliers ou vers des professionnels, mais aussi réaliser des versements mobiles.

Créé en 2014, le groupement GIE monétique veille à la conformité des systèmes, des outils de paiement et des standards en vigueur.

Il vise à promouvoir la monétique par la généralisation de l'usage des moyens de paiement électronique, supervise le système monétique à travers la généralisation des outils modernes de paiement.

PUBLICITÉ

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTRE DE L'HABITAT ET DE
L'URBANISME ET DE LA VILLE
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION
IMMOBILIERE DE LA WILAYA D'AIN-DEFLA
3661

وزارة السكن والعمران والمدينة
ديوان الترقية والتسيير العقاري
لولاية عين الفللي

Avis

En vue de procéder à la clôture des opérations relatives aux programmes des logements sociaux locatifs allant de 2010 et 2011, l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière (OPGI Ain Defla) lance un avis à tous les opérateurs afin de présenter leurs situations en instance de paiement, dans un délais de vingt et un (21) jours, dès la parution du présent avis dans la presse nationale.

Passé ce délai, toute réclamation sera rejetée et aucune suite ne lui sera réservée.

DK NEWS Anep : 2516032359 du 16/10/2025

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE BATNA
ETABLISSEMENT PUBLIC HOSPITALIER ALI N'MER
MEROUANA

Avis De Recrutement

L'E.P.H - Ali N'Mer- Mérouana Organise un concours de recrutement sur titre pour l'année 2025 dans le grade suivant :

Grade	Type de recrutement	Conditions de recrutement	Spécialité	Nombre de poste	Structure d'affectation	Autres Conditions
Physicien Médical de Santé Publique	Concours sur Titre	Diplôme d'ingénieur d'état En Physique Médicale Ou d'un Titre Reconnu Equivalent	/	01	E.P.H Ali -N'Mer Merouana	/

Les dossiers de candidature doivent comporter les pièces suivantes :

- Demande manuscrite.
- Copie du titre ou du diplôme annexe du relevé de notes du cursus de la formation
- Copie de la pièce d'identité nationale
- Une fiche de renseignement dûment remplie par le candidat. (disponible sur le site web www.concours-fonction-publique.gov.dz ou www.dgfp.gov.dz)
- Copie du document justifiant la situation du candidat vis à vis du service national.
- Tout document relatif aux travaux et études réalisés par le candidat dans la spécialité, le cas échéant.
- Les attestations de travail précisant l'expérience professionnelle dans la spécialité, dûment visées par l'organe de sécurité sociale, pour l'expérience acquise dans le secteur privé, le cas échéant.
- Une attestation justifiant la période de travail effectuée par le candidat dans le cadre du dispositif d'insertion professionnelle ou sociale des jeunes diplômés et précisant l'emploi occupé, le cas échéant.
- Tout document justifiant le suivi par le candidat d'une formation supérieure au diplôme requis dans la spécialité, le cas échéant.

Les candidats définitivement admis doivent compléter avant leur nomination au grade leurs dossiers administratifs par les pièces suivantes :

- Deux (02) photos d'identité. -(01) Extrait de naissance.
- Fiche familiale, le cas échéant - Deux certificats médicaux (médecine générale et physiologie) attestant l'aptitude du candidat à exercer les tâches inhérentes au grade postulé

La date limite de dépôt de dossier est fixée à **15 jours** de travail à compter de la date de parution du présent avis dans quotidiens nationaux. Les dossiers seront déposés à monsieur le directeur de l'établissement publics hospitaliers Ali- N'Mer Merouana. Remarque: Tout dossier incomplet ou déposé hors délais sera rejeté.

DK NEWS Anep : 2516032355 du 16/10/2025

Programme de la soirée

TF1 20:10

Enquête en famille Saison 1



Au cœur de Rennes, Claire et Philippe Rochette (Clémentine Célaré et Bernard Le Coq), un couple de quinquaiers aussi attachant qu'atypique, partagent une obsession commune : les séries et les romans policiers. Leur vie bascule lorsque leur fille, Charline (Naïma Rodric), capitaine de police expérimentée, revient s'installer chez eux après une mutation inattendue. Si cette cohabitation promet son lot de défis familiaux, elle ouvre aussi la porte à des collaborations inattendues. En effet, Claire et Philippe, armés de leur curiosité et de leur esprit d'analyse aiguisés par des années de fictions policières, ne peuvent s'empêcher de s'immiscer dans les enquêtes de Charline.

France 2 20:10

L'événement



En un an, la France a connu trois Premiers ministres. Alors que le gouvernement Lecornu II est déjà menacé de censure, la crise politique ouverte par les résultats des législatives de 2024 semble partie pour durer. Le pays est-il condamné à l'instabilité ou à l'impuissance politique ? Un budget sera-t-il trouvé dans les délais ? Quelles sont les conséquences de cette crise politique pour l'économie française ? Des responsables politiques, des acteurs économiques répondent aux questions de Caroline Roux et des téléspectateurs. Des experts apportent leur éclairage sur cette situation politique inédite.

France 3 20:10

Prière d'enquêter Saison 1



Dans l'univers trouble et mystérieux de *Prière d'enquêter*, deux mondes que tout oppose se heurtent et s'entremêlent pour élucider un crime aussi glaçant qu'énigmatique. Au cœur de cette intrigue, Elli Taleb (Sabrina Ouazani), capitaine de police au caractère bien trempé, incarne une flic athée, rationnelle et déterminée, qui ne recule devant rien pour faire éclater la vérité. Son chemin croise celui de Clément (Mathieu Spinosi), un jeune moine sur le point de prononcer ses vœux définitifs, mais dont la foi est ébranlée par des doutes profonds.

CANAL+ 20:06

The Narrow Road Saison 1



Cette série explore l'un des épisodes les plus sombres et les plus poignants de la Seconde Guerre Mondiale : la construction de la ligne de chemin de fer Siam-Birmanie, tristement surnommée la « voie ferrée de la mort ». Dans cet enfer de jungle, où la chaleur étouffante, les maladies et la brutalité des géoliers japonais déciment les prisonniers, un homme tente de préserver ce qui reste d'humanité. Au cœur de cette tragédie, se dresse le docteur Dorrigo Evans (Jacob Elordi), un médecin militaire australien, prisonnier de guerre, dont le dévouement et la résilience deviennent un symbole d'espoir pour ses camarades.

6 20:10

Le meilleur pâtissier Saison 14 100% Bretagne



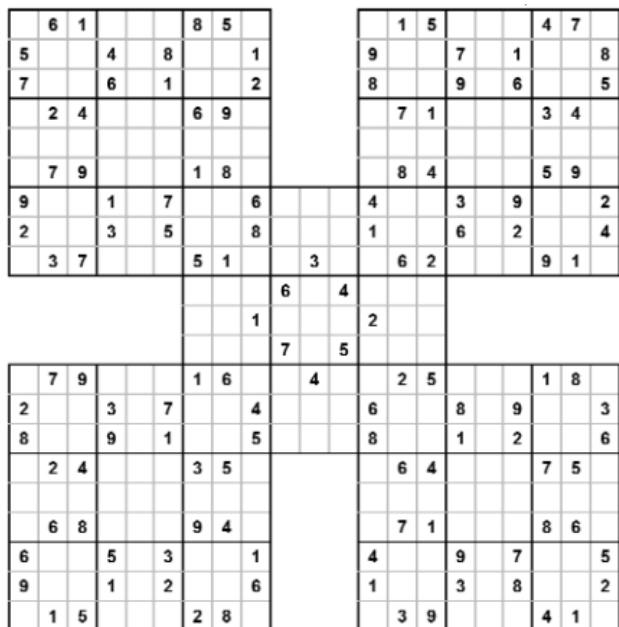
Cyril Lignac et Mercotte emmènent les candidats et les téléspectateurs en Bretagne pour une soirée placée sous le signe du caramel et du beurre salé. Au programme des défis relevés par les pâtissiers amateurs : la réalisation d'un kouign-amann, la spécialité de la région et le fartz pitillig souezhenn, un gâteau datant du 19ème venu du Finistère. Yvan Chevalier, maître chocolatier rennais, leur donne également conseils et astuces pour réveiller les mythes et les créatures légendaires bretonnes. A la fin de l'émission, l'un des participants est éliminé.

Jeux

Samourai-Sudoku n°2836

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

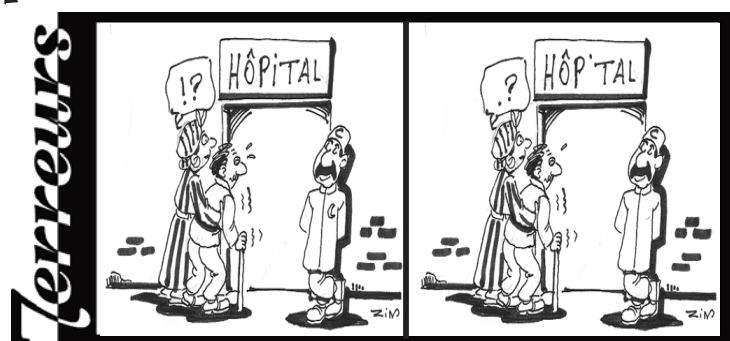
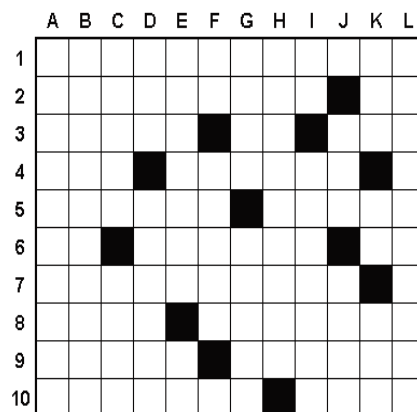
Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



"Il n'y a pas de gens plus vides que ceux qui sont pleins de leur mérite."
Jean-Étienne-Judith Forestier

Mots croisés n°2836

- Horizontalement :**
- 1 - Considérablement augmentés
 - 2 - Hargneux - Saint bigourdan
 - 3 - Esprits protecteurs - Lac pyrénéen - Geste incontrôlé
 - 4 - Sélection - Très dense
 - 5 - Défalqueras - Impératrice d'Orient
 - 6 - Apparu - Ancêtre - Ville de Chaldée
 - 7 - Horripilera
 - 8 - Hygiénique - Marquées d'une empreinte
 - 9 - Examinai à contre-jour - Choses sans valeur
 - 10 - Morte - Produit de gros efforts
- Verticalement :**
- A - Anomalie visuelle
 - B - Repousserait
 - C - Uni - Pouffer
 - D - Vieux bison - Entaillai
 - E - Répertoire - A la mode
 - F - Il vaut le tantale - Graveleuses
 - G - Aussi - Déchet organique
 - H - Mise en forme parfaite
 - I - Largeur de papier - Ralents
 - J - Massacre - Obligé
 - K - Rassemblement de grains - Désert - Quart touristique
 - L - Aridité



Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°1536

oier comme un âne évolution	↓	écorne- rai fortuite- ment	↓	immo- déré beau paysage	↓	adipeux	↓	identique change- raient	↓	petite bouteille double règle	↓	laid	↓	
remuant	→					siège de sainteté chamois pyrénéen	→			largeurs d'étoffe bois de chimiste	→			
quérie	↓													
mises en vers	→					habitude	→					le premier venu		
rompt	↓			d'origine	→	dégéné- rées	↓					excla- mation odeurs putrides	↓	
		roderai	→							fait son choix temps de formation	→			
enjolivai	↓	finassai	↓			ériquent	→							
						avaleras	↓							
emploient	→											pièces rou- maines ennuies	→	
graveleux	↓			étain en symbole pied mignon	→	palier	→						oiseau à chair fine	
petits lamas plantes des bois	↓					maisons de fous	↓			articu- lation galerie vitrée	→			
								bedaine	→					
								symbole de nudité	↓					
change- ras la forme	→	mot de liaison	→			bord de fleuve	→			orient	→		montrera son ennui	
		élargiras	↓			dénigrera	↓			grand continent	↓			
												fleuve de Sibérie objet de ruée	→	
adoreras	→											la joie du stade expé- rience	→	
grade de judoka	↓			problème	→			n'avoue- rai pas affirma- tion	→					
				fortifier	↓			petits poèmes	→				phase de satellite	→
vedettes	→							frôla	→				joua	→
premier pronom	↓			plaisanté	→	se préci- pita (se) surplus de soldat	→			samarium au labo lieu de pâturage	→		désert de pierres	→
				beau perroquet	↓					groupe de deux c'est pareil	→			
tirerai sur l'aviron	→													
éviteras	↓							nacrer	→					
danse ta- pagueuse	→											chef mu- sulman	→	

Solution

Sudoku n°2836

4	6	1	7	2	9	8	5	3													
5	9	2	4	3	8	7	6	1													
7	8	3	6	5	1	9	4	2													
1	2	4	8	7	3	6	9	5													
6	5	8	9	1	4	3	2	7													
3	7	9	5	6	2	1	8	4													
9	4	5	1	8	7	2	3	6	9	7	1	4	5	8	3	1	9	7	6	2	
2	1	6	3	9	5	4	7	8	6	5	6	2	1	3	9	6	7	2	8	5	4
8	3	7	2	4	6	5	1	9	4	3	8	7	6	2	4	8	5	9	1	3	

Mots Croisés n°2836

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1	D	E	M	U	L	T	I	P	L	I	E	S
2	A	C	A	R	I	A	T	R	E		P	E
3	L	A	R	E	S		O	O		T	I	C
4	T	R	I		T	O	U	F	F	U		H
5	O	T	E	R	A	S		I	R	E	N	E
6	N	E		A	I	E	U	L	E		U	R
7	I	R	R	I	T	E	R	A	I	T		E
8	S	A	I	N		S	I	G	N	E	S	
9	M	I	R	A	I		N	E	A	N	T	S
10	E	T	E	I	N	T	E		S	U	E	E

Grille géante n°1536

	B	E	E	G	P	F	O	I
T	R	A	N	F	M	T	O	N
C	R	A	S	R	A	E	I	L
C	E	I	E	E	S	E	A	H
O	R	N	E	N	A	T	E	T
O	U	T	E	R	E	S	L	E
O	S	E	I	L	S	E	A	I
S	A	L	E	N	E	S	A	Q
S	I	L	E	N	E	S	A	U
R	E	M	O	D	E	R	A	S
D	V	E	N	E	R	E	S	O
D	A	N	T	A	R	I	S	L
J	E	R	A	M	E	R	A	I
P	A	R	A	M	E	R	A	I
S	A	R	A	B	A	N	D	E

Le COA renouvelle son accord de partenariat avec le Comité Olympique hongrois

Le Comité olympique et sportif algérien (COA) a renouvelé son accord de partenariat avec son homologue hongrois, portant sur plusieurs aspects, en prévision des prochaines échéances internationales, a indiqué un communiqué de l'instance olympique.

Cette nouvelle convention de partenariat et de coopération a été paraphée, à l'occasion de la visite de travail à Budapest, du président du Comité olympique et sportif algérien (COA), M. Abderrahmane Hammad, et en présence de l'ambassadeur d'Algérie en Hongrie, M. Adel Talbi.

Cet accord vise à établir un cadre commun pour l'échange d'expertise et le développement des sports olympiques dans les deux pays, à travers la mise en place de nouveaux mécanismes de coopération bilatérale permanente et durable entre les deux comités dans tous les domaines liés au sport et au mouvement olympique.

A travers cet accord, les deux instances olympiques comptent élaborer un programme d'échange complet et élargi, incluant diverses fédérations sportives nationales, et intensi-

fier les efforts conjoints pour développer et qualifier les ressources humaines, notamment les entraîneurs, les médecins du sport et les experts techniques, conformément aux normes internationales.

Dans un discours prononcé à cette occasion, le président du COA a exprimé ses sincères remerciements et sa gratitude pour l'accueil chaleureux et la généreuse hospitalité réservés à la délégation algérienne en Hongrie, félicitant dans la même occasion la Hongrie pour son deuxième prix Nobel de littérature.

Il a également souligné que le développement des sports collectifs constituerait un axe majeur de la collaboration entre les deux comités, affirmant l'engagement de la partie algérienne à mettre en œuvre les dispositions de l'accord afin de répondre aux aspirations des



athlètes des deux pays. "Cet accord souligne l'engagement du Comité olympique et sportif algérien à renforcer la coopération internationale, levier essentiel pour propulser le sport algérien vers les plus hauts niveaux", a conclu Hammad. Membre fondateur du CIO

(comité international olympique), la Hongrie est une grande nation de sport qui a donné un nombre important de champions du monde et olympique dans plusieurs disciplines sportives à l'instar de Pal Schmitt, double champion olympique en 1968 (Mexico) et

1972 (Munich), et Krisztián Kulcsár, médaillé d'argent en escrime aux Jeux olympiques de Barcelone 1992 et Athènes 2004, champion du monde et d'Europe dans sa spécialité et président du Comité olympique hongrois depuis mai 2017.

EQUITATION Concours national de tent-pegging du 17 au 19 octobre à Tamanrasset

Un concours national de tent-pegging en équitation aura lieu du 17 au 19 du mois en cours dans la ville de Tamanrasset, a-t-on appris, mercredi, auprès de la Fédération équestre algérienne. Cette compétition, la première du genre, organisée durant trois jours par la Fédération équestre algérienne en collaboration avec la ligue de wilaya et la direction de la jeunesse et des sports de la wilaya de Tamanrasset, verra la participation d'une quarantaine de cavaliers, représentant une dizaine de clubs du pays. Le programme de ce concours national prévoit le déroulement des épreuves en individuel, double, relais et par équipes avec armes (lances et épées) où le cavalier lancé au galop doit ramasser et emporter avec son arme une cible placée au sol. La direction de ce premier concours national de tent-pegging sera assurée par Brahim Rahmani Mohamed El Hadi et le président du jury Abdullah El Balushi de Sultanat d'Oman.



HANDBALL - SUPERCOUPE D'ALGÉRIE 2025

Le HBC El-Biar (messieurs et dames) en quête du doublé

La salle omnisports "Boudjriha Messaoud fils de Mustapha" de Jijel abritera vendredi deux belles affiches de la Supercoupe d'Algérie de handball (messieurs et dames), où le HBC El-Biar tentera de décrocher les deux trophées mis en jeu à l'occasion.

La finale féminine, prévue à 16h00, mettra aux prises, le HBC El-Biar détenteur du doublé (Coupe et championnat) de la saison 2025, au CF Boumerdes (finaliste de la coupe).

Les El-Biarroises favorites à leur propre succession, tâcheront de s'adjuger ce trophée pour la 4e fois après ceux de 2021, 2023 et 2024, afin d'égaliser le palmarès de l'ex GS Pétrolier sacré en (2016, 2017, 2018 et 2019).

Le CF Boumerdes, tentera pour sa part de mettre fin à la longue suprématie du HBCEB depuis 2021.

Lors de la finale-2024, le HBC El-Biar s'était imposé devant son rival le CF Boumerdes (36-21).

Chez les messieurs, le HBC El-Biar (vainqueur de la Coupe) également pré-



sente à cette fête, défiera le surprenant champion d'Algérie, l'O.El-Oued qui a défrayé la chronique en s'adjugeant, contre toute attente, le titre national de la petite balle. Le vainqueur de l'édition-2025, succédera au palmarès de l'épreuve au Mouloudia de Bordj Bou Arreridj sacré aux dépens de la JSE Skikda (18-15).

Au palmarès de l'épreuve, le GS Pétroliers (2016 et 2018), le CR Bordj

Bou Arreridj (2017 et 2019) et l'ES Ain-Touta (2022 et

2023), comptent deux titres chacun.

Programme des finales de la Super Coupe d'Algérie 2025:

Vendredi 17 Octobre 2025/ Salle Boudjriha Messaoud (Jijel):

Finale dames :

HBC El Biar - CF Boumerdes 16h00

Finale messieurs :

O.El-Oued - HBC El-Biar 18h00 .

BASKETBALL

L'entraîneur de Miami Heat nommé sélectionneur des USA jusqu'aux JO-2028

L'entraîneur du Miami Heat Erik Spoelstra a été nommé mardi sélectionneur de l'équipe masculine des Etats-Unis jusqu'aux Jeux olympiques de Los Angeles de 2028, par la Fédération américaine de basket-ball.

Les équipes américaines

composées de stars de la NBA ont remporté dix-sept titres olympiques dans l'histoire, dont les cinq dernières médailles d'or consécutivement, depuis 2008.

"C'est un immense honneur", a déclaré Spoelstra. "Représenter notre pays et diriger

des athlètes de classe mondiale dans des compétitions de prestige est l'un des plus grands privilèges dans le sport. Je me réjouis de perpétuer la tradition d'excellence et de travail d'équipe qui définit USA Basketball."

Spoelstra, 54 ans, était en-

traîneur adjoint dans l'équipe championne olympique de Paris en 2024 et assistant de Steve Kerr au sein de l'équipe qui a terminé quatrième de la Coupe du monde 2023.

A Miami, Spoelstra était entraîneur adjoint de l'équipe championne de NBA en 2006

et, en tant qu'entraîneur principal, il a guidé Miami vers les titres NBA en 2012 et 2013. En plus des Jeux olympiques de 2028 qui auront lieu à domicile, Spoelstra dirigera l'équipe des Etats-Unis lors de la Coupe du monde FIBA 2027 à Doha.

APS

LIGUE DES CHAMPIONS - US MONASTIR - JSK DEMAIN À 15H

Objectif des Canaris, gagner la bataille de Sfax

Soucieux de mettre leurs joueurs dans les meilleures dispositions possibles afin de leur permettre de ne se concentrer que sur ce qui les attend sur le terrain, les responsables de la JS Kabylie ne rechignent pas devant l'effort pour que leurs joueurs ne manquent de rien.

Par F. YANIS

Même si depuis la reprise du club par ATM Mobilis, le club est à l'abri de tout besoin, il y a eu un petit retard dans le paiement des salaires et cela pour des raisons qui dépassent la direction, ce qui a poussé les dirigeants à faire le nécessaire afin de résoudre ce problème.

D'après nos informations, les joueurs et les membres du staff technique ont été payés dernièrement et cela ne fera que les motiver à tout donner pour atteindre les objectifs du club. Le fait que la direction ait tenu à régulariser la situation des joueurs avant leur départ pour Sfax où ils affronteront vendredi l'US Monastir pour le compte du deuxième tour préliminaire de la Ligue des champions africaine, cela prouve qu'ils ne veulent rien laisser au hasard. Les responsables du club ont une longue expérience et ils savent que le moindre détail a son importance dans ce genre de rencontre. Ils ont pris toutes les dispositions pour que leur équipe réalise un grand match face au représentant tunisien qui lui permettra d'assurer la qualification à Sfax. Et aussi pour les mettre à l'abri de toute pression ils les couvent en ne laissant personne les approcher avant le jour J.

L'Objectif, revenir de Sfax avec un résultat

Ce n'est un secret pour personne, l'ambition de la direction est de tenter d'aller le plus loin possible en Ligue des champions d'Afrique. Et les dirigeants se sont démenés comme des diables pour recruter les meilleurs joueurs sur le marché à l'intersaison et malgré la surenchère des autres clubs, ils ont réussi le meilleur recrutement de l'été en s'offrant les services du deuxième meilleur buteur du championnat Aymen Mahious, de Messaoudi, de Belaïd, de Bada et des autres. Ils ont fait le maximum pour bâtir une équipe capable de concurrencer les ténors de l'Afrique et maintenant, c'est aux joueurs de prouver sur le terrain. La priorité pour le moment est de décrocher le billet qualificatif pour la phase de poules avant de viser une qualification pour les ¼ de finale de la plus prestigieuse des compétitions continentales. Et pour éviter toute mauvaise surprise, les Canaris se méfient de cette accrocheuse équipe de Monastir qui ne cache pas ses ambitions d'aller, elle aussi, le plus loin possible en Ligue des champions. C'est pour cela que l'entraîneur Zinnbauer a étudié minutieusement le jeu de son adversaire dans le but de déceler ses forces et ses faiblesses. Sachant que c'est un adversaire difficile à manier en déplacement, le coach allemand veut le

surprendre sur son terrain afin d'aborder le match retour sous de bons auspices. Il a mis ses joueurs devant leurs responsabilités en leur demandant de faire preuve d'une grande solidarité pour espérer passer l'écueil du représentant tunisien. Les joueurs sont hyper motivés à sortir le grand jeu pour défendre non seulement le maillot des Jaune et Vert, mais aussi pour bien honorer le football national. La plupart d'entre eux ont choisi la JSK pour son challenge sportif et ils feront tout pour que leur aventure ne s'arrête pas devant l'US Monastir qui a été éliminée la saison dernière à ce stade de la compétition par le Mouloudia d'Alger. Leur seul mot d'ordre est de revenir avec le meilleur résultat possible de leur déplacement à Sfax. Ils ont les moyens de le faire pour peu qu'ils gardent leur concentration et qu'ils évitent de commettre des erreurs qui pourraient leur coûter cher.

Zinnbauer : A Sfax réussir un grand match face à un adversaire accrocheur

Même si la qualification pour la phase de poules se jouera sur deux manches, l'entraîneur Zinnbauer souhaite l'assurer à Sfax, et cela pour aborder le match retour sur de bons auspices. Il sait que même s'il dispose de joueurs qui peuvent faire la différence au match retour au stade Hocine-Aït Ahmed qui enregistra vraisemblablement une grande affluence à l'occasion de la venue de l'US Monastir à Tizi Ouzou, le coach allemand sait qu'une défaite en Tunisie, même par un but à zéro, compliquerait la tâche à son équipe condamnée à passer l'écueil du représentant tunisien pour entrevoir l'avenir avec sérénité.

Et pour éviter toute pression

à ses joueurs surtout que la Ligue des champions fait partie des objectifs du club, il mise sur un résultat qui lui permettra de prendre option pour la qualification à la phase de poules avant la deuxième manche qui aura lieu le 25 de ce mois à Tizi Ouzou. L'idéal pour lui et pour toute la famille de la JSK est que les équipiers de Mahious s'imposent à Sfax, ce qui leur ouvrira les portes de la phase de poules, même si leur tâche ne sera pas facile face à un adversaire accrocheur qui fera l'impossible pour arracher la qualification au prochain tour.

C'est pour cela qu'il a multiplié le contact avec ses joueurs avec lesquels il ne rate aucune occasion pour leur rappeler qu'ils devront tout donner pour passer l'écueil du représentant tunisien. Il tiendra encore des réunions quotidiennes avec eux jusqu'au jour du match et cela pour tenter de leur donner de précieuses consignes susceptibles de les servir face au représentant tunisien.

« Ne pas encaisser »

D'après nos informations, il aurait déclaré à ses joueurs d'éviter d'encaisser tout en tentant de marquer pour assurer la qualification à Sfax. Il sait qu'il dispose d'attaquants d'expérience à l'image de Boudebouz, Mahious et Messaoudi capables de transpercer n'importe quelle défense. En d'autres termes, il n'ira pas à Sfax pour se cantonner en défense, mais pour jouer des transitions rapides dans l'espoir de marquer au moins un but. Zinnbauer ne souhaite pas aussi encaisser car si son équipe ne parvient pas à marquer, elle ne doit pas encaisser pour qu'elle ne compromette pas ses chances de qualification pour la phase de poules. Son arrière-garde a été rassurée lors des derniers matches et avec un Belaïd fraîchement rappelé en



équipe nationale et Benchaâ convoqué en EN A', il ne peut être qu'optimiste pour la qualification pour la phase de poules.

"Gagner les duels et tout donner"

S'attendant certainement à ce que l'US Monastir fasse le maximum pour se qualifier pour la phase de poules, Zinnbauer compte sur la détermination de ses joueurs pour réussir un grand match ce vendredi en Tunisie. Il leur a demandé de tout donner et de gagner tous les duels pour pouvoir faire la différence.

Il a bien étudié son adversaire qui avait créé d'énormes problèmes au MCA la saison dernière au stade Ali-la-Pointe de Douera et pour ne pas se retrouver dans la même situation sachant que certains joueurs n'ont aucune expérience africaine, Zinnbauer veut que son équipe fasse le job à Sfax. Mais cela ne veut pas dire qu'il sous-estime son adversaire qui est, à ses yeux, redoutable et qui défendra toutes ses chances pour décrocher le billet qualificatif pour la phase de poules.

L'US Monastir ne dispose pas de stars comme l'Espérance de Tunis mais elle est connue pour être une équipe accrocheuse dont se méfient toutes les équipes tunisiennes.

Elle n'a gagné que 4 matchs sur les 9 joués en ce début de

saison dans le championnat tunisien, mais elle n'en a perdu aucun, ce qui prouve que c'est un adversaire solide. Elle a d'ailleurs tenu l'Espérance de Tunis en échec et Zinnbauer qui a visionné certains de ses matches a exigé de ses joueurs de réaliser le match qu'il faut pour espérer revenir avec le meilleur résultat possible.

Il leur a aussi conseillé de faire preuve de vigilance et de concentration, car il sait que la moindre erreur pourrait coûter très cher à son équipe qui a besoin d'un bon résultat à Sfax pour confirmer son retour en force lors des dernières semaines. Il jouera demain après-midi à Sfax face à l'US Monastir comme si la qualification se jouera sur un seul match. D'après les échos qui nous sont parvenus, il a recueilli toutes les informations nécessaires sur son adversaire qui même s'il ne dispose pas de stars, il se méfie beaucoup de lui. L'objectif qui lui a été assigné est de tenter d'aller le plus loin possible dans cette compétition et il ne veut pas que l'aventure de son équipe s'arrête devant l'US Monastir qui ne fait pas partie des géants de l'Afrique.

Les Canaris ont les moyens de revenir avec un bon résultat de leur déplacement à Sfax et Zinnbauer prépare comme il se doit son groupe pour relever le défi à Sfax face à l'US Monastir.

F. Y.

LIGUE UNE MOBILIS / OLYMPIQUE AKBOU - MC EL BAYADH À 15H00

La victoire ou la crise, seules issues pour les Akbouciens

Les partenaires de Walid Benchirfa doivent éviter à tout prix une deuxième défaite consécutive cet après-midi au stade de l'Unité maghrébine de Béjaïa face à MC El Bayadh. Défaits à Bechar face à la JS Saoura lors de la 7^e journée (2-3), les Akbouciens qui ont vu leur rencontre face au CSC qui devait avoir lieu au stade Hamlaoui de Constantine reportée à une date ultérieure ont été contraints ainsi d'effectuer un second déplacement de suite. Cette fois à Béjaïa ils vont jouer à domicile face à l'équipe la mal classée de ce début de saison, en l'occurrence le MC El Bayadh, un adversaire qui effectue pour le moment un parcours mi-figue mi-raisin, en témoigne la 15^e place qu'il occupe au classement et qui de surcroît reste sur une défaite concédée vendredi dernier devant ses supporters et sur son terrain à el Bayadh face à Ben Aknoun. Ceci a d'ailleurs poussé les responsables du MC El Bayadh à limoger l'entraîneur Hadjar et le remplacer par Mohamed Lacet. C'est dire combien s'annonce difficile

la mission des Bleu et Blanc qui se doivent de sortir le grand jeu s'ils veulent réussir une bonne performance et d'éviter de se compliquer la vie, eux qui sont en disgrâce avec leurs fans. Cela dit, un certain optimisme se dégage du groupe du MC El Bayadh qui veut mettre fin à la série des défaites concédées hors de ses bases. Les protégés de Mohamed Lacet restent sur trois défaites sur trois matches.

Profitant en outre de l'arrêt forcé dû au report de la journée précédente à cause de la participation des Fennecs pour les deux derniers matches de la coupe du monde 2026 que les camarades de Aïssa Mandi ont arraché la qualification avec brio au stade Hocine Aït Ahmed, le staff technique sous la direction du coach Mohamed Lacet a tenté de bien préparer ses joueurs pour cette confrontation mentalement et tactiquement face à une équipe qui pratique un bon football et qui aura à cœur de remporter les trois points de la victoire et commencer par cette journée de sortir de la zone rouge du championnat ligue

une.

Il faut dire que du côté de Yemma Gouraya, on estime que cette rencontre constitue un tournant presque décisif pour leur équipe qui s'apprête à aborder le dernier virage de la première moitié du championnat où elle va rencontrer les équipes du haut du tableau, c'est-à-dire celles qui jouent les premiers rôles tels le MCA, l'USMA et la JSK.

C'est dire ô combien est important un bon résultat cet après-midi à la capitale de Yemma Gouraya, où il est attendu le déplacement des milliers de fans des Akbouciens qui comptent envahir la capitale des Hammatites et le stade de l'Unité maghrébine pour donner de la voix à leurs poulaillers afin qu'ils puissent se surpasser et donner le meilleur d'eux-mêmes, avec comme objectif obtenir un résultat positif et se mettre dans les meilleures dispositions morales en vue de la suite du parcours de cette phase aller du championnat de Ligue 1 Mobilis.

F. YANIS

LIGUE DES CHAMPIONS (2^E TOUR PRÉLIMINAIRE/ALLER) Le MCA et la JSK pour prendre une option en déplacement

Les deux représentants algériens en Ligue des champions d'Afrique de football : le MC Alger et la JS Kabylie, tenteront de prendre une option, sur la qualification pour la phase de poules, en affrontant respectivement en déplacement, les Camerounais de Colombe et les Tunisiens de l'US Monastir, à l'occasion du 2^e tour préliminaire (aller) de l'épreuve, dont les matchs se joueront vendredi, samedi, et dimanche.

Ayant validé son ticket aux dépens des Libériens de Fassell FC (aller: 0-0, retour: 3-0), le Doyen visera son premier objectif, celui de passer en poules, à l'occasion de sa deuxième participation de rang dans cette épreuve.

Cela passera inéluctablement par un bon résultat lors de cette première manche, face à une équipe camerounaise de Colombe, qui a créé une petite surprise en allant éliminer en déplacement, les Sénégalais de Jaraaf (1-0), après un résultat nul à Yaoundé (0-0).

Invaincu depuis le début de la saison, toutes compétitions confondues, le "Doyen" semble bien armé pour revenir avec un bon résultat, une manière de préserver ses chances, avant la seconde manche décisive, prévue dans son nouveau chaudron d'Ali Ammar dit Ali La Pointe de Douera.

Néanmoins, les joueurs de l'entraîneur sud-africain Rhulani Mokwena devront rester vigilants face au champion du Cameroun sortant, fondé en 1953, qui a déjoué les pronostics la saison dernière en remportant le premier titre de son histoire.



Sur le plan de l'effectif, le MCA devra, encore une fois, se passer de son buteur attiré le guinéen Mohamed Salio Bangoura, en phase de reprise, et du défenseur central Abdelkader Menezla, blessé.

En revanche, la nouvelle recrue estivale, l'ailier droit Ishak Boussouf, est pressenti pour si-

gner sa première convocation, après avoir été soumis à un travail physique individuel.

Le deuxième représentant algérien en Ligue des champions, la JSK (vice-champion d'Algérie) croisera le fer avec la formation tunisienne de l'US Monastir, dans un derby maghrébin qui promet en inten-

sité. La mission des "Canaris" s'annonce difficile face à l'USM, vice-champion de Tunisie, et qui avait été éliminé la saison dernière à ce même stade de la compétition, par le MCA (aller: 1-0, retour: 0-2).

Les coéquipiers de Riyad Boudebouz, qui restent sur une belle série de quatre succès de

rang, toutes compétitions confondues, seront appelés à sortir le grand jeu au stade Tayeb M'hiri de Sfax, pour ne pas hypothéquer leurs chances, d'autant qu'ils nourrissent de grandes ambitions pour leur retour sur le plan continental, après trois ans d'absence.

La JSK qui n'a pas trouvé de difficultés lors du 1^{er} tour préliminaire, en battant dans les deux manches, les Ghanéens de Bibiani Gold Stars (aller: 2-0, retour: 5-0), va se heurter cette fois-ci à un gros morceau, puisque le club de Monastir est considéré comme l'un des clubs les plus réguliers du championnat tunisien, qui ambitionne de se qualifier en phase de poules, après une tentative, vouée à l'échec, la saison dernière.

L'entraîneur allemand de la JSK, Josef Zinnbauer, devra trouver la bonne formule pour contrecarrer l'USM, qui reste sur série impressionnante de 11 matchs d'invincibilité, toutes compétitions confondues.

Zinnbauer aura l'embarras du choix pour aligner une onze conquérant et compétitif, puisqu'aucune blessure n'est à déplorer.

MONDIAL-2026 Le Qatar qualifié

Le Qatar a décroché mardi sa qualification pour le Mondial-2026 de football grâce à son succès 2-1 à domicile face aux Emirats arabes unis dans le groupe A des éliminatoires asiatiques. Le pays du Golfe participera l'été prochain, aux Etats-Unis, au Mexique et au Canada, à sa deuxième Coupe du monde, après celle de 2022 dont il était le pays hôte. Boualem Khoukhi (49e) et Pedro Miguel (74e) ont inscrit les buts qatariens et Sultan Adil a ré-duit le score pour les Emirats dans le temps additionnel (90e+8).

Fin de mission pour le sélectionneur tchèque Ivan Hasek près la défaite face aux Iles Féroé

Le sélectionneur de la République tchèque, Ivan Hasek, a été limogé après la défaite de son équipe face aux Iles Féroé (2-1) dimanche en qualifications pour le Mondial-2026, a annoncé la fédération mercredi. "Nous avons mis fin à notre collaboration avec Ivan Hasek à compter d'aujourd'hui," a déclaré le président de la fédération tchèque David Trunda à plusieurs journalistes. Après sa défaite dimanche face aux Iles Féroé, la République tchèque, deuxième du Groupe L à 3 points de la Croatie, ne possède plus qu'un point d'avance sur les Féroé.

ens. Il reste encore deux journées de qualifications, mais la République tchèque et les Iles Féroé n'ont plus qu'une rencontre à dis-puter, respectivement contre Gibraltar le 17 novembre, et la Croatie le 14 novembre. En quête de leur première participation à un Mondial depuis 2006, les Tchèques ne sont pas assurés d'obtenir une place de barragiste. David Trunda a indiqué que la fédération cherchait désormais un nouvel entraîneur, probablement étranger, assurant qu'un "entraîneur intérimaire" pourrait diriger l'équipe lors du dernier match de qualifications face à Gibraltar. Ancien entraîneur de Strasbourg et de Saint-Etienne, éphémère sélectionneur du Liban, Ivan Hasek avait entamé son deuxième mandat de sélectionneur de la République tchèque avant l'Euro 2024. Il avait été vivement critiqué après la claque reçue par la Croatie (5-1) lors de la 4^e journée des qualifications pour le Mondial-2026 le 9 juin. Ivan Hasek, comme joueur, est passé par le Sparta Prague avant de rejoindre Strasbourg de 1990 à 1994, puis de partir au Japon pour jouer pour Hiroshima en 1994-1995 et Ichihara en 1995-1996.

Il avait également mené la Tchécoslovaquie (avant la partition en 1992, NDLR) en tant que capitaine jusqu'aux quarts de finale de la Coupe du monde en Italie en 1990.

LIGUE 1 MOBILIS Mekhezzi Mohamed nouveau DTS de l'Olympique Akbou

L'Olympique Akbou (Ligue 1 Mobilis) a annoncé mercredi, la nomination de Mekhezzi Mohamed au poste de Directeur Technique Sportif (DTS), pour une durée de quatre saisons.

Fort d'une riche expérience, Mekhezzi a déjà occupé ce poste au MC Alger, à l'USM Alger et au NA Hussein Dey, ainsi qu'auprès des U20 de l'équipe nationale en tant que sélectionneur. Son arrivée s'inscrit

dans la volonté du club de renforcer sa structure technique pour poursuivre son projet sportif sur des bases solides et professionnelles, souligne l'Olympique Akbou dans un communiqué publié sur les réseaux sociaux.

A la veille de la huitième journée de Ligue 1 Mobilis, l'Olympique Akbou occupe la troisième place au classement avec 11 points à trois unités du leader la JS Saoura (14 pts).



COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (2^E TOUR PRÉLIMINAIRE / ALLER) L'USMA ralliera Abidjan vendredi (club)

L'USM Alger, l'un des deux représentants algériens en Coupe de la Confédération africaine de football, s'envolera vendredi matin (9h00) pour Abidjan, à bord d'un vol spécial, en vue du match face aux Ivoiriens de l'Académie de FAD, dimanche au stade d'Ebimpé (17h00, heure algérienne), dans le cadre du 2^e tour préliminaire (aller) de l'épreuve, a indiqué le club de Ligue 1, mercredi dans un communiqué.



Les Rouge et Noir "effectueront deux séances d'entraînement sur le sol ivoirien, dont une officielle sur la pe-

louse principale du stade de la rencontre, conformément au règlement de la CAF", précise la même source.

Le club de Soustara regagnera la capitale lundi, au terme de cette expédition continentale, avec l'ambition de prendre une option sur la qualification pour la phase de groupes.

Le CR Belouizdad, l'autre représentant algérien dans cette compétition, sera en appel au Sénégal pour défier les Guinéens de Hafïa Conakry de l'entraîneur algérien Lakhdar Adjali, dimanche au stade de Thiès (17h00).

APS

ARGENTINE MESSI S'OFFRE UN NOUVEAU RECORD

Opposée à Porto Rico (6-0) en match amical, l'Argentine s'est appuyée sur un Lionel Messi (38 ans, 194 sélections et 114 buts) une nouvelle fois décisif. Auteur de deux offrandes, le capitaine de l'Albiceleste est devenu le meilleur passeur de l'histoire en sélection nationale avec 60 unités, juste devant Neymar (59). Une sacrée performance pour la star de l'Inter Miami.

REAL MADRID

MENDY ENFIN DE RETOUR

Plombé par les blessures, le latéral gauche du Real Madrid Ferland Mendy (30 ans) se rapproche enfin d'un retour. Absent depuis le 26 mai dernier à cause d'un problème à la cuisse, l'international français a repris l'entraînement ce mardi, d'après le quotidien Marca. Désormais, l'ancien Lyonnais va tenter de monter en puissance sur le plan physique pour marquer des points auprès de son entraîneur Xabi Alonso. Malgré un contrat jusqu'en juin 2028, Mendy dispose d'un avenir très incertain chez les Merengues en raison de la concurrence incarnée par Alvaro Carreras (22 ans, 9 matchs en Liga cette saison) et Fran Garcia (26 ans, 2 matchs en Liga cette saison) à son poste.

BARCELONE LE CLASICO SANS RAPHINHA ?

Absent depuis le match contre le Real Oviedo (3-1) en championnat le 25 septembre, Raphinha (28 ans, 7 matchs et 3 buts en Liga cette saison) ne s'est pas encore remis de sa blessure au biceps fémoral de la cuisse droite. Selon le quotidien catalan Sport, l'ailier du FC Barcelone devrait être un peu trop juste pour pouvoir disputer le Clásico face au Real Madrid, le 26 octobre. Un forfait de poids pour le Barça, qui déplore également les indisponibilités de Dani Olmo et Robert Lewandowski dans le secteur offensif, blessés pendant la trêve internationale. En revanche, Ferran Torres et Lamine Yamal seront aptes.

TOTTENHAM PARATICI DE RETOUR

Parti de Tottenham à l'été 2023 après deux ans passés à la tête de la direction sportive, Fabio Paratici retrouve son poste, comme l'a indiqué la formation nord-londonienne ce samedi. L'ancien dirigeant de la Juventus travaillera en étroite collaboration avec Johan Lange, récemment promu directeur sportif.

"Je suis ravi de revenir dans un club que j'aime. Je travaille avec Johan et les autres en tant que consultant depuis plusieurs mois, et je suis impatient de revenir à Londres et de rejoindre l'équipe à plein temps. Je suis convaincu qu'en collaborant avec Johan, nous pouvons construire un avenir exceptionnel pour le club et nos supporters", a déclaré Paratici dans un communiqué.

MILAN MAUVAISE NOUVELLE POUR PULISIC

L'AC Milan va mieux depuis plusieurs semaines, et c'est en partie grâce à son attaquant Christian Pulisic (27 ans, 6 matchs et 4 buts en Serie A cette saison). Malheureusement, les Rossoneri vont devoir composer sans leur ailier pendant un petit moment. Titulaire avec les États-Unis face à l'Australie (2-1) dans la nuit de mardi à mercredi, l'ancien de Dortmund est sorti dès la 31e minute après avoir "senti quelque chose à l'ischio-jambier", comme l'a indiqué son sélectionneur Mauricio Pochettino. Blessure musculaire ? Dans ce cas, l'international américain devrait passer plusieurs semaines à l'infirmerie et pourrait rater les chocs de Serie A face à l'Atalanta (28 octobre) et l'AS Roma (2 novembre).

BRÉSIL ANCELOTTI REPREND SES JOUEURS

Une défaite embarrassante ? Malgré deux buts d'avance jusqu'à la 52e minute, le Brésil a fini par s'incliner - et plutôt logiquement - sur la pelouse du Japon (2-3) mardi, en match amical. Comment expliquer un tel contraste entre le premier et le second acte des hommes de Carlo Ancelotti ? Le technicien italien a sa petite idée.

"C'est une bonne leçon. Il y a des choses que nous devons apprendre du match d'aujourd'hui, surtout de la seconde période. L'équipe a très bien joué contre la Corée du Sud (5-0) il y a cinq jours. Ce soir, elle a bien joué en première mi-temps et a été très faible ensuite. La plus grosse erreur de mon équipe ? Ne pas avoir bien réagi après la première erreur, justement. Jusqu'à l'erreur de notre gardien, tout était sous contrôle. Après, je comprends très bien ce qu'il s'est passé : l'équipe a perdu son mental. C'était ça, la plus grosse erreur. Je ne pense pas que l'attitude de mes joueurs était mauvaise", a réagi l'ancien coach du Paris Saint-Germain en conférence de presse.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Édité par la SARL
DK NEWS

Directeur général
Benzine Lamine

Gérant

Fayçal Laouar

Directeur de rédaction et publication
Dif Abdelhamid

RÉDACTION ADMINISTRATION

« 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL : 023.38.48.00 »

FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews.dz SITE : http://www.dknews.dz

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL : 023.38.48.00 FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews.dz - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / FAX : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77 E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz - agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz

19^E RÉUNION MINISTÉRIELLE DU MNA M. Attaf prend part à Kampala à l'ouverture des travaux

Chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, a pris part, mercredi à Kampala (Ouganda), à la cérémonie d'ouverture de la 19^e Réunion ministérielle du Mouvement des non-alignés (MNA).



La cérémonie d'ouverture de cette Réunion ministérielle, à laquelle participe M. Attaf, a été présidée par le président de la République d'Ouganda, M. Yoweri Museveni, président en exercice du MNA. Placée sous le thème "Appro-

fondir la coopération pour une prospérité mondiale partagée", cette réunion de deux jours est consacrée à l'examen des progrès réalisés dans la mise en œuvre des conclusions du Sommet du Mouvement des non-alignés, tenu à Kam-

pala en janvier 2024, ainsi que des moyens de poursuivre les efforts visant à permettre au MNA de jouer un rôle influent face aux défis croissants auxquels le monde est confronté, en accord avec les priorités et les intérêts des pays du Sud.

ENERGIE

M. Adjal reçu à Maputo par le président de la République du Mozambique

Le ministre de l'Energie et des Energies renouvelables, M. Mourad Adjal, a été reçu, mercredi à Maputo, par le président de la République du Mozambique, M. Daniel Francisco Chapo, dans le cadre de la visite qu'il effectue dans ce pays, chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au titre du suivi de la feuille de route relative au programme de coopération bilatérale, indique un communiqué du ministère. A cette occasion, le ministre a adressé au président du Mozambique les salutations du président de la République, précise le communiqué, soulignant que cette rencontre intervient dans le cadre de la mise en œuvre des conclusions de la visite de travail effectuée par le Président Chapo en Algérie, en septembre dernier, lors de laquelle les moyens d'imprimer une nouvelle dynamique de partenariat prometteuse entre les deux pays avaient été examinés.

M. Adjal a également eu une série de rencontres et

d'entretiens "importants" avec des ministres et conseillers à la Présidence du Mozambique, portant sur les propositions, projets et partenariats susceptibles de booster la coopération entre les deux pays.

Le ministre a ainsi tenu des séances de travail avec les ministres des Affaires civiles, de la Santé, des Transports, de l'Economie, de la Jeunesse et des Sports, ainsi qu'avec le ministre des Ressources minérales et de l'Energie, M. Estevo Pale, avec lequel il a discuté de différentes propositions à même d'instaurer une coopération "effective" et un partenariat "solide" entre les deux pays, ajoute la même source.

Pour rappel, chargé par le président de la République, M. Adjal avait entamé, mardi, une visite de travail en République du Mozambique, accompagné des PDG de Sonatrach, de Sonelgaz et de Saidal, du président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), M. Kamel Moula, et de cadres du ministère.

ALGÉRIE-FAO

M. Oualid prend part à Rome aux travaux du Forum mondial de l'alimentation

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Yacine El-Mahdi Oualid, participe, mercredi, aux travaux du Forum mondial de l'alimentation (WFF 2025) et au Dialogue ministériel sur la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire, qui se tiennent au siège de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) à Rome (Italie), a indiqué un communiqué du ministère.

Dans une allocution prononcée lors de la session plénière, M. Oualid a réaffirmé l'engagement de l'Algérie à renforcer la sécurité alimentaire nationale, à travers le développement de la production agricole durable, l'amélioration des chaînes de valeur agricoles, et l'investissement dans l'agriculture saharienne.

Il a également mis en avant l'ouverture de l'Algérie sur les investissements étrangers, à travers de mégaprojets stratégiques, à l'instar du projet "Baladna" et du

projet "Bonifiche Ferraresi Algérie" (BF) avec le partenaire italien, affirmant que "les portes demeurent ouvertes en Algérie à tous les investisseurs souhaitant exploiter l'énorme potentiel qu'offre le secteur agricole, notamment dans le Sud du pays".

Le secteur agricole, ajoute-t-il, "se tourne aujourd'hui, plus que jamais, vers l'adoption de la technologie pour améliorer la productivité et optimiser l'utilisation des ressources naturelles, notamment les ressources hydriques et l'énergie, en accord avec les orientations stratégiques du Gouvernement en matière de développement rural et d'encouragement de l'investissement dans le secteur agricole".

Il a, par ailleurs, souligné l'importance du renforcement des partenariats internationaux et de l'échange d'expériences dans les domaines de la recherche scientifique et de l'introduction des technologies de pointe pour la

modernisation du secteur agricole, d'autant plus que la réalisation de la sécurité alimentaire nécessite la conjugaison des efforts entre les pays, les institutions et les organisations actives dans ce domaine.

La participation de M. Oualid à cet événement international traduit la détermination de l'Algérie à contribuer activement aux efforts mondiaux visant à garantir la sécurité alimentaire, à relever les défis environnementaux, et à conforter sa position en tant que partenaire clé dans le processus du développement agricole durable", ajoute le communiqué.

Ce forum constitue un rendez-vous annuel phare pour échanger les expertises et débattre des défis actuels auxquels sont confrontés les systèmes alimentaires mondiaux, notamment à la lumière des changements climatiques, de la hausse de la demande en ressources naturelles et de la nécessité impérieuse d'assurer une sécurité alimentaire durable.

QUESTIONS MIGRATOIRES Une délégation de l'ICMPD visite l'Institut de formation des personnels des collectivités locales d'Oran

Une délégation du Centre international pour le développement des politiques migratoires (ICMPD), a effectué une visite à l'Institut national de formation des personnels des collectivités locales d'Oran "Rachid-Mirazi", où elle s'est enquis des spécificités de cet établissement de formation qui abritera les sessions de formation destinées aux cadres et aux fonctionnaires des services activant dans le domaine de gestion et de gouvernance de la migration, a indiqué, mercredi, un communiqué du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports.

"Dans le cadre du parachèvement du lancement officiel du projet de partenariat entre l'Algérie et l'ICMPD, visant à renforcer les capacités dans le domaine de la gouvernance de la migration, et dont le lancement des activités a été supervisé par le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, une délégation représentant le Centre et les Etats finançant le projet (Danemark, Suisse et Pays-Bas), a effectué, la semaine écoulée, une visite à l'Institut national de formation des personnels des collectivités locales (Rachid Mirazi) dans la wilaya d'Oran", précise le communiqué.

Lors de cette visite, "la délégation a visité les différentes structures pédagogiques, les salles et les structures d'hébergement et de restauration dont dispose l'Institut qui est l'une des structures mises à la disposition de l'ICMPD par le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports dans, dans le cadre de l'exécution du projet".

A cette occasion, des explications ont été fournies à la délégation sur "les missions de l'Institut et le rôle du secteur de l'Intérieur dans le domaine du renforcement des capacités institutionnelles.

La délégation s'est félicitée des moyens et des services assurés par l'Institut", estimant que ce dernier "est l'espace idoine pour abriter les sessions de formation destinées aux cadres et aux fonctionnaires des différents services nationaux activant dans le domaine de gestion et de la gouvernance de la migration", ajoute le communiqué.

La délégation s'est également "dite impressionnée par l'excellent niveau d'organisation pédagogique et administrative de cet établissement de formation qui relève du secteur de l'Intérieur", conclut le communiqué.

ALGÉRIE - SIERRA LEONE Le ministre de la Santé reçoit l'ambassadeur de la République de Sierra Leone en Algérie

Le ministre de la Santé, M. Mohamed Seddik Ait Messaoudene, a reçu en audience, l'ambassadeur de la République de Sierra Leone en Algérie, M. Alhaji Brima Elvis Koroma, lors de laquelle les deux parties ont évoqué les moyens de renforcer la coopération bilatérale dans le domaine de la santé, indique, mardi, un communiqué du ministère.

Cette rencontre tenue, lundi, en présence de cadres de l'administration centrale, s'inscrit dans le cadre du "renforcement des relations de coopération entre les deux pays, et illustre la profondeur des liens unissant l'Algérie et la Sierra Leone depuis les années 1980", précise la même source.

A cette occasion, les deux parties ont examiné "les moyens de renforcer la coopération bilatérale dans le domaine de la santé, notamment en matière de réponse aux épidémies et aux urgences sanitaires, ainsi que la possibilité pour la Sierra Leone de bénéficier de l'expertise algérienne dans ce domaine, à travers le transfert d'expériences et de connaissances".

Dans ce sillage, M. Ait Messaoudene a réaffirmé "la disponibilité de l'Algérie à apporter son soutien à la Sierra Leone dans la lutte contre les maladies et les épidémies, en vue de développer les capacités de réponse rapide et de diagnostic précoce", soulignant "la volonté de l'Algérie de partager son expérience pionnière en matière de programmes de prévention et de surveillance épidémiologique, afin de renforcer les liens de solidarité africaine, conformément aux orientations communes dans le cadre de la coopération africaine".

Pour sa part, M. Koroma a exprimé "sa gratitude à l'Algérie pour ses positions en faveur des pays africains", saluant "son rôle pionnier dans la promotion de la solidarité africaine et le développement de systèmes de santé sur le continent".

Au terme de la rencontre, l'accent a été mis sur "la volonté commune de promouvoir les relations de coopération entre les deux pays vers des perspectives plus larges, au mieux des intérêts des deux peuples amis, et renforcer ainsi les principes de solidarité et de coopération dans le domaine de la santé", conclut le communiqué.